

l'engagement collectif des autres ouvriers. Chacun d'entre eux tenant ce raisonnement, aucune action ne devrait logiquement se produire. On ne devrait donc assister ni à la naissance d'un mouvement révolutionnaire ni même à la formation d'une action collective trade-unioniste que déplorait Lénine. La non-action collective est ici la conséquence d'un comportement rationnel, non celui d'une conduite aliénée. Pour venir à bout de ce refus à s'engager, les professionnels du syndicat, de même que chez Lénine, les professionnels du parti, doivent exercer une contrainte sur les ouvriers grâce à laquelle ils les obligent à participer au mouvement collectif. Dans un cas comme dans l'autre, une théorie de l'absence de mobilisation volontaire justifie le rôle moteur d'une élite professionnelle qui est la seule à en tirer un profit spécifique : les professionnels de la politique peuvent développer leur organisation partisane, détenir les sièges de député ou de l'élu local avec leurs appointements, la direction des journaux, un pouvoir sur la scène publique que les mass-media vont accentuer, un rôle essentiel dans l'organisation de la société ; les professionnels du syndicalisme pourront à leur tour exercer des fonctions dans l'organisation syndicale, au niveau national ou à celui de l'entreprise, en un mot, vivre pour et du syndicalisme comme les professionnels de la politique vivent, selon l'expression de Weber, pour et de la politique. On peut noter que la réflexion de Lénine et celle de Mancur Olson concernent l'une et l'autre les sociétés anglo-saxonnes, c'est-à-dire des systèmes sociaux profondément marqués par l'individualisme, où le marché s'est créé de manière précoce, l'Etat demeurant faible, où l'idéologie du darwinisme social, de l'égalité des chances a suscité une véritable croyance en la mobilité sociale, où l'utilitarisme et le pragmatisme se sont imposés comme philosophie sociale et où le socialisme et, a fortiori, le marxisme n'ont eu que peu d'écho, en particulier dans le mouvement ouvrier. Dans ces sociétés, les idéologies systématiques et closes n'ont guère eu d'impact de manière générale et la croyance en la mobilité sociale s'est transformée réellement en mythe collectif destructeur des solidarités collectives. Aux Etats-Unis, Darwin a eu davantage d'influence que Marx, et le modèle du *struggle for life*, du *survival of the fittest*, les belles histoires à la Horatio Alger soulignent la foi en la possibilité d'une ascension sociale individuelle<sup>1</sup>. L'économisation généralisée de la société favorise les stra-

1. Sur le mythe de la mobilité, voir Birnbaum (Pierre), *La structure du pouvoir aux Etats-Unis*, Paris, PUF, 1971 ; Heffer (Jean), « Pourquoi n'y a-t-il pas de socialisme américain ? » *L'Histoire*, mars 1980.

tégies individuelles et non l'action collective. Pour utiliser la problématique d'Albert Hirschman<sup>1</sup>, les ouvriers, à l'instar des autres citoyens américains, préfèrent adopter des stratégies de « sortie » que des actions plus coûteuses de « prise de parole » : ce caractère fonctionnel de la « sortie » dans une société où les barrières sociales sont moins cristallisées (Lenski), où la frontière a longtemps rendu possible la mobilité horizontale (Turner) et où le protestantisme vient légitimer une action de type individualiste, explique la faiblesse de l'action collective de la classe ouvrière qui voit de plus en plus ses réseaux de sociabilité mis à mal par la séparation entre le lieu de travail et la zone de résidence<sup>2</sup> détruisant encore davantage la possibilité d'une mobilisation, diminuant l'identification collective et limitant encore davantage l'influence d'une perspective universalisante telle que le socialisme. Dans une société aussi profondément individualiste, on constate l'ampleur de comportements utilitaires qui visent à la maximisation des gains par l'adoption de stratégies propres à chaque acteur. Dans ces conditions, on comprend que la plupart des modèles contemporains de la théorie politique inspirés par une science économiste utilitariste y aient vu le jour. Parmi ceux-ci, on doit particulièrement prêter attention à celui de Mancur Olson, dans la mesure où ce dernier s'efforce de démontrer le caractère hautement improbable de toute action collective des ensembles sociaux de grande dimension (les groupes latents) dans une société reposant sur l'individualisme.

Utilitarisme et éthique ou action collective ne semblent guère compatibles. C'est d'ailleurs ce qu'affirment également d'autres auteurs américains d'inspiration marxiste, cette fois, selon lesquels un calcul rationnel mène chaque ouvrier à préférer une stratégie individuelle aux résultats hypothétiques d'une action collective socialiste qui, par des bouleversements qu'elle provoquera inéluctablement (fuite des capitaux, baisse du niveau de vie, possible usage de la violence), se révèle peut-être plus coûteuse<sup>3</sup>. Pour certains tenants du « marxisme analytique », dans une société reposant sur l'utilitarisme, il est donc rationnel ... de se détourner du socialisme. Dans ce sens, critiquer

1. Hirschman (Albert), *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris, Les Editions ouvrières, 1977.

2. Karabel (Jérôme), « The failure of American socialism reconsidered », *The Socialist Register*, Londres, Merlin Press, 1979 ; Katznelson (Ira), *City Trenches*, New York, Pantheon Books, 1981.

3. Voir Przeworski (Adam), Wallerstein (Michaël), « The structure of class conflict in democratic capitalist societies », *American Political Science Review*, 16, 1982 ; Ollman (Bertel), « Toward class consciousness next time : Marx and the working class » in Katznelson (Ira) et al., *The politics and society reader*, New York, David MacKay Co., 1975.

la perspective d'Olson en estimant que son modèle ne peut guère s'appliquer aux groupes sociaux structurés par une forte sociabilité due à la solidarité des réseaux internes et dans le cadre desquels les acteurs agiraient en fonction de la solidarité qui les lie au groupe, en raison aussi des liens psychologiques qui s'y sont tissés et qui façonnent leur propre personnalité<sup>1</sup>, ne permet guère de le critiquer réellement dans la mesure où, précisément, de tels liens collectifs de type primaire auraient en grande partie disparu au sein de la classe ouvrière américaine de plus en plus dépourvue de structures communautaires, chaque ouvrier pouvant dès lors trouver plus fonctionnelle une stratégie individualiste. A nouveau, au lieu d'accuser de trahison les dirigeants du monde ouvrier américain<sup>2</sup> comme d'autres ont pu porter la même accusation à l'égard des dirigeants du Parti travailliste britannique, il semble préférable de chercher une interprétation plus rationnelle au comportement des ouvriers américains : l'intentionnalité de ces acteurs permet mieux de comprendre la faiblesse du socialisme aux Etats-Unis comme la force du travaillisme en Grande-Bretagne que les explications en termes de complot ou encore d'aliénation. Dans ce sens, la perspective de l'individualisme méthodologique s'applique particulièrement bien à l'analyse du mode d'action des ouvriers américains dans la mesure où ceux-ci semblent moins intégrés à des réseaux de sociabilité que ne l'ont longtemps été les ouvriers britanniques ou français.

La force du marché et de l'individualisme explique donc la faiblesse du socialisme au sein de la classe ouvrière. On sait de plus que l'expansion rapide du marché se trouve souvent en corrélation avec un Etat qui demeure faible. Pour Marx lui-même, l'Etat « change avec la frontière. Il est, dans l'Empire prusso-allemand, autre qu'en Suisse et en Angleterre, autre qu'aux Etats-Unis. « L'Etat actuel » est, par conséquent, une fiction »<sup>3</sup>. Comme aux Etats-Unis, « la société bourgeoise n'a pas surgi du féodalisme mais est partie d'elle-même », « l'Etat, sans égard aucun aux structures nationales antérieures, a été d'emblée soumis à la société bourgeoise et à son mode de production

1. Fireman (Bruce), Gamson (William), « Utilitarian Logic in the resource mobilization perspective » in Zald (Mayer), Mc Carthy (John), *The dynamics of Social Movements*, Cambridge, Winthrop publishers, 1979.

2. Foner (Philip), *History of the labor movement in the United States*, New York, International Publishers, 1955, vol. 2.

3. Marx (Karl), Engels (Friedrich), *Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt*, Paris, Spartacus, 1948, p. 34.

et ne peut donc prétendre constituer une fin en soi »<sup>1</sup>. Marx souligne, par conséquent, avec force le rôle déterminant du féodalisme dans la création d'un Etat qui parvient à se différencier, à se constituer comme un acteur autonome et contre lequel, en France, par exemple, comme on l'a déjà noté, le mouvement ouvrier orientera son action.

A contrario, il en déduit que dans un pays où l'Etat ne peut se structurer, où l'on assiste à une si complète économisation de la société dans le cadre d'une démocratie libérale, aucun mouvement collectif ne peut se développer<sup>2</sup>. Cette interprétation demeure constante dans le courant marxiste jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, qui tente de comprendre les raisons du caractère exceptionnel des Etats-Unis, société la plus industrialisée où aucun mouvement socialiste d'envergure ne s'est jamais réellement constitué<sup>3</sup>. Aux Etats-Unis même, on a également souvent retenu cette hypothèse; en l'appliquant surtout à la nature du régime politique qui fait des droits politiques obtenus précocement l'explication de l'absence du socialisme. On trouve un tel point de vue chez des auteurs aussi différents que John Laslet ou Robert Dahl<sup>4</sup>.

Aux antipodes de toute explication économiste, dès les années 1950, Louis Hartz, dans son livre classique, *The Liberal Tradition in America*, déclarait déjà : « Ce n'est pas un hasard que les Etats-Unis qui, de manière exceptionnelle, n'ont pas connu de féodalisme n'ont, de manière tout aussi unique, pas vu se développer une tradition socialiste. » Comme la société américaine est, à cette époque, tout à la fois profondément individualiste et libérale (à l'exception bien sûr de son traitement de la question noire), elle suscite une hostilité à l'égard du renforcement de l'Etat ; ce faisant, elle prévient à l'avance et, par réaction, la formation d'une mouvement socialiste. On n'a peut-être pas remarqué suffisamment que cette thèse apparaît déjà sous la plume de Sombart lui-même. En dehors de la frontière, de la mobilité sociale, Sombart prend lui aussi en considération, dans son célèbre ouvrage,

1. Marx (Karl), *Fondements de la critique de l'économie politique*, Paris, Anthropos, 1968, 2<sup>e</sup> vol., p. 545.

2. « Unpublished Letters of K. Marx and F. Engels to American », *Science and Society*, 2, 1938.

3. Voir Lipset (S.M.), « Why no socialism in the United States ? » in Bialer (S.) et Sluzar (S.) ed., *Sources of contemporary socialism*, Westview Press, 1977. Voir aussi Lipset (S.M.), *The first new nation*, Doubleday, Anchor Books, New York, 1967.

4. Laslet (John), *A short comparative history of American socialism*, New York, Harper Row, 1977 ; Dahl (Robert), *Polyarchy*, New Haven, Yale University Press, 1971.

5. Hartz (Louis), *The liberal Tradition in America*, New York, Harcourt Brace and Co., 1955.

le facteur politique et estime, en effet, qu'« on ne trouve pas parmi les ouvriers américains une opposition à l'Etat telle qu'elle s'exprime dans le socialisme européen »<sup>1</sup>. C'est que le mouvement ouvrier américain n'a pas à s'opposer à un Etat qui n'est pas fortement différencié : il tente plutôt, comme d'autres groupes, de faire entendre sa voix, de négocier, de marchander pour emporter des décisions qui lui sont favorables. Dans ce sens, le fait que l'Etat américain soit resté « incomplet »<sup>2</sup> a des conséquences essentielles sur le mode d'action de la classe ouvrière en suscitant un type de régime politique qui ne favorise pas l'expression d'intérêts collectifs de type universaliste. D'où le caractère décentralisé de la vie politique, la structure spécifique d'un système de partis regroupant des coalitions d'intérêts hétérogènes, leur adaptation à de telles conditions sous la forme de machines politiques aptes fonctionnellement à recruter, partout où cela est possible, des voix (partis attrape-tout selon la formule de O. Kirchheimer), le rôle prépondérant du boss local qui a su tisser un réseau de clientèle pour agréger des intérêts divers ne s'exprimant pas à travers une idéologie universaliste fortement structurée. La science politique américaine, de V.O. Key à Robert Merton, a montré comment « la machine politique fonctionne grâce non pas à un appel généralisé aux larges préoccupations politiques mais à des relations directes quasi féodales entre les représentants locaux de la machine et les électeurs du quartier. La politique est transformée en liens personnels »<sup>3</sup>. Les intellectuels, qui jouent souvent un rôle essentiel dans la construction d'un mouvement socialiste, ne peuvent que difficilement agir dans un tel cadre localiste et clientéliste<sup>4</sup>.

Le type d'Etat influence donc, à travers un régime politique particulier et un système de partis qui lui est adapté, les conditions de

1. Sombart (Werner), *Why is there no socialism in the United States?* New York, M.E. Sharpe, 1976, p. 19. Voir Laslett (John), « Sombart and after : American Social Scientists Address the question of socialism in the United States », article non publié, et Boudon (Raymond), *La logique du social*, Paris, Hachette, 1979.

2. Lowi (Theodore), *American Government. Incomplete Conquest*, Dryden Press, 1976.

3. Merton (Robert), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1955. Voir Key (V.O.), *Politics, Parties and Pressure Groups*, Crowell, 1964 ; Sorauf (F.), *Party politics in America*, Boston, Little Brown and Co, 1973. Et, plus récemment, Callow (A.B.), *The city Boss in America*, New York, Oxford University Press, 1976. Johnson (M.), « Patrons and Clients, Jobs and Machines : a case study of the uses of Patronages », *American Political Science Review*, juin 1979.

4. Rothman (Stanley), « Intellectuals and the American Political system » in Lipset (S.) ed., *Emerging coalitions in American politics*, San Francisco, Institute for contemporary studies, 1978.

l'émergence d'un mouvement socialiste. Comme on l'a noté, les types d'Etats français, britannique et américain interviennent comme des variables essentielles dans les conditions d'apparition du socialisme. C'est ce qu'observe également S.M. Lipset en examinant moins le type d'Etat que son comportement favorable ou, au contraire, hostile, à la classe ouvrière dans des pays aussi opposés que les Etats-Unis, l'Australie, l'Allemagne, la France, l'Espagne ou l'Italie ; il montre comment, dans ces trois derniers pays, « les syndicats ont été réprimés par l'Etat qui prétend représenter démocratiquement le corps électoral. Les syndicats demeurent faibles ... et du même coup les intellectuels ou d'autres membres de la classe supérieure dominèrent le mouvement ouvrier »<sup>1</sup>.

Dans le même espace de l'Amérique du Nord, au Canada, face à un Etat très structuré et ayant une longue tradition interventionniste, un mouvement socialiste s'est constitué<sup>2</sup>. C'est dire que la spécificité politique des Etats-Unis ne concerne pas seulement la nature du régime, son caractère présidentiel et non parlementaire déterminant des stratégies électorales particulières, sa dimension fédérale qui mène à une parcellisation des conflits, à un émiettement, une hétérogénéité peu compatible avec les idéologies universalisantes comme l'est le socialisme<sup>3</sup> : en réalité, comme l'observe Ted Lowi, c'est bien parce qu'« aucun système rationnel de loi, de légitimation ou de répression n'existait et qui aurait pu rendre convaincante une critique socialiste » que celle-ci est restée balbutiante et n'a pas suscité de mouvement collectif : « Dans le contexte américain, c'est Madison et non Marx qui semble avoir le dernier mot. »<sup>4</sup> La faiblesse de l'Etat et le succès de l'individualisme comme représentation collective rendent compte par conséquent de la quasi-inexistence du socialisme aux Etats-Unis. C'est pourquoi les sociologues y raisonnent d'avantage en termes de strate qu'en fonction d'une problématique de classes : de Warner à

1. Lipset (Seymour M.), « Radicalism for reformism : the sources of working class politics », *American Political Science Review*, 77, 1983.

2. Lipset (Seymour M.), « Radicalism in North America : a comparative view of the Party Systems in Canada and the United States », *Transaction of the Royal Society of Canada*, Série IV, vol. 14, 1976 p. 25.

3. Plus encore que Sombart, Selig Perlman notait déjà l'importance de ce facteur. *A theory of the Labor Movement*, New York, Augustus, Kelley, 1966. Voir Laslett (John), « The American Tradition for labor Theory and its relevance to the contemporary working class » in Horowitz (Irving), Legett (John), Oppenheimer (Martin) ed., *The American working class, Prospects for the 1980's*, New Brunswick, Transaction Books, 1979.

4. Lowi (Ted), « Why is there no socialism in the United States ? A constitutional analysis », article non publié.

Lipset et Bendix, la structure sociale se trouve conçue comme un immense escalier de strates superposées<sup>1</sup> : c'est souligner qu'un individu peut changer de strate, que la mobilité est individuelle et non collective, que la « sortie » de l'acteur, et plus particulièrement celle de l'ouvrier, passe par sa stratégie personnelle et non par l'engagement dans un mouvement collectif. Les strates ne constituent pas des ensembles historiques ayant une nature et une volonté propre, un rôle à jouer dans l'histoire et il n'existe pas de lutte de strates comme il peut exister, dans d'autres perspectives théoriques, des luttes de classes.

On comprend, dans ces conditions, le succès de la sociologie weberienne des classes d'inspiration nominaliste et mettant surtout l'accent sur les actions individuelles : pour Weber, « les classes ne sont pas des communautés » ; c'est pourquoi « on est induit en erreur lorsqu'on les considère comme des communautés » car « les passages d'une situation de classe à une autre sont très nombreux, faciles et divers, et « l'unité de classe » est un élément très relatif »<sup>2</sup>. Rejetant toute psychologie collective des classes, Weber refuse par conséquent, en nominaliste conséquent, de considérer la classe comme un tout réel, ayant sa propre volonté et son histoire spécifique. On peut, dans le même sens, rappeler ici l'influence qu'exerce aux Etats-Unis la pensée d'un Schumpeter, qui y a enseigné dès 1913 et a fini par y résider de manière permanente entre les deux guerres. Après avoir, certes, souligné qu'« une classe sociale est à la fois plus et autre chose qu'une somme d'individus ... qui est ressentie et sublimée comme un tout »<sup>3</sup>, après avoir insisté sur le fait que les rapports entre les classes sociales peuvent demeurer constants, Schumpeter retrouve l'idée de « circulation » permanente : en définitive, pour lui, « une classe peut être comparée pour toute la durée de sa vie collective, c'est-à-dire pendant le temps où elle demeure identifiable, à un hôtel ou à un autobus toujours rempli, mais rempli toujours par des gens diffé-

1. Warner (Lloyd), Meeker (Marckie), Eells (Kenneth), *Social Class in America*, Chicago, Social Research Associated, 1949 ; Lipset (Seymour M.), Bendix (Reinhard), *Social Mobility in industrial Society*, Londres, Heineman, 1959, Blau (Peter), Duncan (O.), *The American Occupational Structure*, New Jersey, Prentice-Hall, 1969 ; Coleman (Richard), Rainwater (Lee), *Social Standing in America*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1979.

2. Cité in Gurvitch (G.), *Le concept des classes sociales*, Paris, CDU, 1954, p. 79-80.

3. Schumpeter (Joseph), *Impérialisme et classes sociales*, Paris, Flammarion, 1984, p. 162.

rents »<sup>1</sup>. L'image de « l'ascenseur » se trouve aussi utilisée par Schumpeter pour mettre en lumière l'importance de la mobilité des individus qui, « dans la sphère de leurs intérêts réels » qui n'englobent pas la politique, adoptent un comportement correspondant à la possibilité de circulation d'une classe à l'autre du fait même que leur ligne de démarcation n'est ni « rigide » ni « épaisse »<sup>2</sup>. Ces interprétations des classes sociales convenaient particulièrement bien pour rendre compte de la société américaine et nombreux sont les sociologues à utiliser dans ce cadre individualiste les notions de strate et de mobilité au détriment du terme de classe dans son acception holistique.

Tous ces facteurs apparaissent comme autant d'éléments qui incitent à préférer la recherche du « bonheur privé » et non l'amélioration du « bien public » à travers, par exemple, l'engagement dans une action collective. Il n'empêche que, même si pour tout un ensemble de raisons les ouvriers américains sont profondément « divisés »<sup>3</sup>, contrairement à la logique olsonienne, les Etats-Unis ont connu, tout au long de leur histoire, de très nombreuses grèves. L'analyse comparative des grèves a montré qu'elles y étaient plus particulièrement longues, qu'elles n'avaient pas le plus souvent une dimension explicitement politique et qu'elles formaient également une étape dans le processus de négociation, de *bargaining* qui caractérise tout particulièrement la société américaine<sup>4</sup>. Pour expliquer la spécificité des grèves qui conservent aux Etats-Unis une durée toujours plus longue que dans les autres pays industrialisés occidentaux, durée qui semble ne pas varier alors qu'en France ou en Grande-Bretagne leur longueur se modifie du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, de nombreux auteurs, mettent l'accent sur le caractère décentralisé du système politique américain, retrouvent à nouveau la variable politique<sup>5</sup>. Comme le note P.K.

1. *Ibid.*, p. 183.

2. Schumpeter (Joseph), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot, 1965, p. 357 et 40.

3. Gutman (Herbert), *Work, Culture and Society in Industrializing America*, New York, Knopf, 1976 ; Montgomery (David), « To study the people : the American Working Class », *Labor History*, automne 1980 ; Gordon (David), Edwards (Richard), Reich (Michael), *Segmented work, divided workers. The historical transformation of Labor in the United States*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

4. Shorter (E.), Tilly (C.), *Strikes in France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974, p. 306-330 ; Dunlop (J.T.), « Structure of collective Bargaining » in Somers (G.G.) ed., *The next 25 years of Industrial Relations*, Madison, 1973, Clegg (H.A.), *Trade unionism under collective bargaining : a theory based on comparaison of six countries*, Oxford, Blackwell, 1976.

5. Voir par exemple Ross (A.M.), Hartman (P.T.), *Changing Patterns of Industrial Conflict*, New York, Wiley, 1960.

Edwards, « on constate presque automatiquement que la fréquence des grèves est plus faible dans les pays centralisés que dans les systèmes décentralisés qui fonctionnent à la négociation »<sup>1</sup>. Dans cette société à Etat faible, les ouvriers adoptent, eux aussi, une stratégie de groupe de pression et mènent durement leur action grâce aux ressources dont ils disposent : cette action ne vise pas à détruire le système et ne présuppose pas une forte conscience de classe : dans ce cadre, elle permet de conduire, au niveau local, des grèves dont la nature s'explique en termes de « coût-bénéfice »<sup>2</sup>. C'est souligner, que dans un tel contexte, lorsque l'action collective se produit, elle conserve néanmoins une dimension utilitariste.

Dans le système britannique à Etat faible, on retrouve un grand nombre des caractéristiques qui viennent d'être présentées à propos des Etats-Unis. Là encore, les grèves sont le plus souvent dépourvues de dimension politique explicite, les ouvriers n'affrontent pas, comme aux Etats-Unis, un Etat fort, et les relations industrielles opposent davantage les ouvriers au patronat<sup>3</sup>, l'institutionnalisation des conflits, la forte syndicalisation conférant à nouveau un rôle essentiel aux syndicats qui apparaissent comme des organisations fonctionnelles permettant la représentation des ouvriers. La problématique d'Olson paraît plus fructueuse pour comprendre les stratégies des ouvriers britanniques que celle de Lénine : leur quasi-indifférence au marxisme et aux diverses idéologies explique leur adhésion au trade-unionisme qui privilégie la « loyauté » au détriment de la stratégie de « sortie » collective. De plus, « au Parlement, le Parti travailliste n'est pas simplement un parti politique : il se présente comme l'émanation du mouvement ouvrier »<sup>4</sup>. Certes, à la différence des Etats-Unis, les ouvriers se sont organisés en un parti et non simplement en groupes de pression mais, là aussi, leur perspective demeure délibérément gradualiste et ne s'explique pas simplement en termes d'aliénation<sup>5</sup>.

1. Edwards (P.K.), *Strikes in the United States, 1881-1974*, Oxford, Blackwell, 1981, p. 226-227.

2. *Ibid.*, p. 229.

3. Shorter (E.), Tilly (C.), *Strikes in France*, op. cit., p. 317-329 ; Edwards (P.), *Strikes in the United States*, op. cit., p. 234 ; Adam (Gérard), Reynaud (Jean-Daniel), *Conflits du travail et changement social*, Paris, PUF, 1978 ; Cronin (James), *Industrial Conflict in Modern Britain*, Londres, Croom Helm, 1979 ; Kirk (Neville), *The Growth of Working Class Reformism in Mid-Victorian England*, Londres, Croom Helm, 1985.

4. McKenzie (R.T.), *British political parties*, Londres, Mercury Books, 1964, p. 13.

5. Taylor (Ian), « Ideology and policy » in Cook (C.), Taylor (I.), *The Labour Party*, Londres, Longman, 1980 ; Drucker (H.), *Doctrine and ethos in the Labor Party*, Londres, Allen and Unwin, 1979 ; Birnbaum (Pierre), *La logique de l'Etat*, Paris, Fayard, 1981.

Les ouvriers britanniques, à la différence des ouvriers américains, se sentent davantage membres d'une classe sociale ayant une dimension collective et, longtemps, ils ont préservé des formes de vie communautaire largement favorables à l'action collective. Leurs grèves n'en demeurent pas moins conformes à des valeurs de référence et ne donnent pas lieu, le plus souvent, à une mobilisation politique.

Les grèves ont, certes, été nombreuses et souvent intenses ; la résistance pour défendre l'outil de travail et le contrôle sur l'usine a également été permanente, entraînant même un fort militantisme à la base, une résurgence des conflits qui apparaissent souvent comme un refus de l'action trade-unioniste des organisations ouvrières<sup>1</sup>. Mais cette résistance dans le cadre de l'entreprise n'empêche pas la logique léniniste sur la spontanéité ouvrière « de s'appliquer parfaitement aux traditions culturelles et institutionnelles dominantes britanniques »<sup>2</sup>, quitte à l'interpréter non pas comme le seul résultat de mécanismes aliénateurs mais bien comme une réaction mieux adaptée au système politique britannique lui-même. Du coup, même si les ouvriers britanniques ont une forte conscience de constituer un ensemble social spécifique, ils demeurent le plus souvent « loyaux » et leur radicalisme est inférieur à celui des ouvriers français<sup>3</sup>. Même s'ils ont une réelle conscience de leur identité sociale, les ouvriers britanniques ne s'opposent pas comme une réalité quasi holistique aux autres groupes sociaux ou au pouvoir politique et, pour rendre compte de leur action les sociologues et les historiens anglais se tournent logiquement de plus en plus vers les études autobiographiques, vers des récits de vie ouvrière bien peu compatibles avec les visions structurelles qui se sont répandues sur le continent<sup>4</sup>, de même qu'ils s'intéressent eux

1. Crouch (Colin), Pizzorno (Alessandro), *The resurgence of class conflict in Western Europe since 1968*, Londres, MacMillan, vol. 1, 1969 ; Nichols (Theo), Beynon (Huw), *Living with capitalism*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1977 ; Panitch (Leo), *Social democracy and industrial militancy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976.

2. Price (Richard), « Rethinking Labour History » in Cronin (James), Schneer (Jonathan), *Social Conflict and the political Order in Modern Britain*, Londres, Croom Helm, 1982, p. 210.

3. Mann (Michael), *Consciousness and action among the Western working class*, Londres, Macmillan, 1973 ; Marwick (Arthur), *Class : image and reality in Britain, France and the USA since 1930*, New York, Oxford University Press, 1980 ; Gallie (Duncan), *Social inequality and class radicalism in France and Britain*, Londres, Cambridge University Press, 1983.

4. Il est de ce point de vue essentiel d'opposer l'école actuelle, qui s'intéresse aux récits de vie ouvrière autour de Raphaël Samuel (Samuel (R.) ed., *People's History and Socialist Theory*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1981) et la perspective marxiste plus structuraliste influencée par Althusser (P. Anderson, T. Nairn ou B. Jessop), peut-être plus apte à rendre compte du type de conscience des ouvriers britanniques appartenant

aussi, en rejetant le plus souvent un marxisme structuraliste, à la perspective de la mobilité sociale, à la hiérarchie sociale en termes de statut et de prestige<sup>1</sup> : les classes sont alors conçues, par exemple par Anthony Giddens, comme un agrégat d'individus, l'absence de mobilité étant la condition de la structuration éventuelle d'une classe<sup>2</sup>. Cette perspective reconnaît donc le rôle central des classes mais elle le fait à partir d'une problématique compatible avec les réalités de la société britannique. Comme, enfin, la mobilité sociale apparaît largement « sous-estimée » et que la thèse de la clôture semble contestable, étant donné l'existence de tels processus dont bénéficient également les ouvriers britanniques<sup>3</sup> une approche purement holistique de la classe ouvrière, là encore, comme aux Etats-Unis, apparaît de plus en plus comme inopérante.

En France, au contraire, la classe ouvrière a souvent été considérée comme un acteur unifié ayant une volonté propre et des valeurs spécifiques que l'on pourrait examiner en elles-mêmes. C'est pourquoi une interprétation marxiste plus structurelle a pu exercer une forte influence dans l'appréhension de la classe ouvrière. Dédaignant les quelques textes dans lesquels Marx insiste pourtant sur le rôle crucial de la conscience de classe, les auteurs marxistes contemporains français raisonnent en termes purement structuraux et quasiment holistiques qui se révèlent en parfaite corrélation avec une certaine vision socio-historique de la réalité qui n'hésite jamais à parler de l'Etat, de la Nation, du Peuple ou encore de la classe ouvrière et de la Révolution, autant d'entités qui peupleraient l'histoire d'une société française peu favorable à l'individualisme du marché. Il est vrai que les idéologues du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours ont joué un rôle central dans l'histoire française, précisément parce que, aussi bien à droite (de Bonald, Taine, Renan, Maurras) qu'à gauche (Rousseau, Robespierre, Michelet, Jaurès, Sartre), ils raisonnent sans cesse en termes holistiques, le Peuple, l'Armée, l'Etat, la Classe ouvrière s'affrontant comme autant de corps dotés de volontés propres. Ces visions du monde globalisantes, sourdes et méprisantes à l'égard de toute interprétation uti-

à une société plus pragmatique dans laquelle les valeurs et la culture jouent un rôle essentiel qui transparaît dans les travaux de E.P. Thompson.

1. Glass (David) ed., *Social Mobility in Britain*, Londres, Routledge and Kegan Paul, 1954.

2. Giddens (Anthony), *The Class structure of the Advanced Societies*, Londres, Hutchinson, 1973.

3. Voir, par exemple, Goldthorpe (John) avec Llewellyn (Cetrona), Payne (Clive), *Social Mobility and Class Structure in Modern Britain*, Oxford, Clarendon Press, 1980, p. 42-62.

litariste à la Bentham, hostiles aussi à l'égard de toutes préoccupations de psychologie individuelle et leur préférant une réflexion sur l'âme des peuples, le destin de la nation, la volonté de l'Etat ou encore celle de la classe ouvrière, semblent, dans un premier temps, mieux adaptées aux particularités de la société française où, de la féodalité à l'époque contemporaine, les allégeances aux structures périphériques de territoire ou de classes sont demeurées très solides et se sont sans cesse heurtées à un Etat prétendant incarner à lui seul la légitimité. D'où des conflits entre ces entités multiples particulièrement propices à l'éclosion d'idéologies closes et systématiques, des grèves au contenu explicitement politique car tournées contre l'Etat, le rôle essentiel accordé au parti et la faiblesse des syndicats, le refus du volontarisme<sup>1</sup>.

Appréhendés comme de solides communautés, le Peuple ou encore la Classe ouvrière ont presque toujours été présentés dans la littérature sur le mode unanimiste, un acteur n'étant que la vivante expression d'un ensemble social en mouvement<sup>2</sup>. On peut, dès lors, comprendre l'extrême hostilité des sociologues français à l'égard de ce qui leur apparaît comme du psychologisme, à savoir l'analyse des valeurs des ouvriers, de leur conscience propre et, a fortiori, de leurs projets individuels. De manière un peu caricaturale, on pourrait avancer que, longtemps, les sociologues français de la classe ouvrière ont simplement cru pouvoir ignorer les questions posées par Lénine et par Olson, car la réalité sociale leur paraissait tout autre et fort différente de celle qui règne dans les pays anglo-saxons. La classe ouvrière a souvent été présentée comme un acteur unique, organisé collectivement à travers ses partis et ses syndicats et dont le rôle se trouve déterminé par sa place dans les rapports de production. Comme le remarque André Gorz :

Les impératifs politiques de la lutte des classes ont ainsi empêché le mouvement ouvrier de s'interroger sur le bien-fondé du désir d'autonomie en tant qu'exigence spécifiquement existentielle ... les militants prolétariens ont généralement combattu le désir d'autonomie individuelle comme un résidu, chez l'ouvrier, de l'individualisme petit-bourgeois. L'autonomie n'est pas une valeur prolétarienne<sup>3</sup>.

Pour certains, néanmoins, de nos jours, dire « Adieu au proléta-

1. Shorter (E.), Tilly (C.), *Strikes in France*, op. cit. Adam (G.), Reynaud (J.-D.), *Conflits du travail et changement social*, op. cit.

2. Il suffit de penser à Brunet, l'ouvrier des Chemins de la liberté.

3. Gorz (André), *Adieux au prolétariat*, Paris, Galilée, 1980, p. 44.

riat », c'est continuer à l'imaginer comme un acteur, une entité unique et holistique. On peut alors éventuellement reporter les interprétations globalisantes sur *La nouvelle classe ouvrière*<sup>1</sup>, « fer de lance », supposé du changement social.

Sans nous attarder sur ce point et mener de manière rigoureuse une sociologie de la sociologie de la classe ouvrière qui serait pourtant fort utile, on peut rapidement comparer deux sociologues contemporains français représentant des courants intellectuels fort différents. Nicos Poulantzas condamne « la problématique du sujet » selon laquelle « les agents d'une formation sociale, les "hommes", ne sont pas considérés, ainsi que le fait Marx, comme les supports d'instances objectives agissant sur elles par la lutte des classes, mais comme le principe génétique des niveaux du tout social sous leur aspect d'"individus concrets", c'est ici la conception des acteurs sociaux, des individus comme origine de l'"action sociale" : la recherche s'oriente ainsi non pas vers l'étude des coordonnées objectives, qui distribuent les agents en classes sociales et vers les modes d'action de la lutte des classes, mais vers des explications finalistes fondées sur les motivations de comportement des individus-acteurs »<sup>2</sup>. Condamnant « l'anthropologisme du sujet »<sup>3</sup>, il estime, comme Althusser, que les agents de production occupent des places « dans la mesure où ils sont les porteurs de ces fonctions » intégrées aux rapports de production<sup>4</sup>.

Dans le même sens, selon Manuel Castells, « on parle de places et non pas d'individus », car « l'analyse qui part des acteurs concrets et de leurs stratégies s'enferme nécessairement dans une impasse »<sup>5</sup>. En définitive, pour Nicos Poulantzas, « les classes sociales ne sont pas des groupes empiriques d'individus » car les « places sont indépendantes de la volonté de ces agents »<sup>6</sup> : on comprend qu'il condamne « l'inanité de la problématique bourgeoise de la mobilité sociale », les stratégies d'ascension sociale témoignant seulement de la

1. Mallet (Serge), *La nouvelle classe ouvrière*, Paris, Le Seuil, 1969.

2. Poulantzas (Nicos), « Sur l'Etat dans la société capitaliste », *Politique aujourd'hui*, mars 1970, p. 68.

3. Poulantzas (Nicos), *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1968, p. 65.

4. Althusser (Louis), *Lire le Capital*, Paris, Maspero, 1965, t. 2, p. 157.

5. Castells (Manuel), *La question urbaine*, Paris, Maspero, 1972, p. 314-334. Dans le même sens. Bertaux (Daniel), *Destins personnels et structures de classe*, Paris, PUF, 1977, p. 47-49.

6. Poulantzas (Nicos), *Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, Paris, Le Seuil, 1974, p. 16, 19.

persistance de « l'individualisme petit-bourgeois »<sup>1</sup>. Dans cette perspective, comme chez Lénine, l'individualisme, qui peut demeurer chez les ouvriers, n'est que le signe de leur aliénation. Pourtant, contrairement aux conclusions de Lénine, cet individualisme paraît ici de peu d'influence, compte tenu du caractère structurel de la détermination de la position et de l'action de la classe ouvrière tout entière dont le mouvement et l'action collective ne se trouvent plus dépendre d'un parti extérieur.

L'interprétation marxiste de la classe ouvrière française prétend donc pouvoir faire silence sur les valeurs propres aux ouvriers eux-mêmes : elle analyse les structures, non les acteurs, et condamne de ce point de vue notamment les travaux empiriques de type anglo-saxon. Il est ainsi surprenant et plus inattendu de trouver dans un premier temps dans l'œuvre d'Alain Touraine, aux préoccupations théoriques toutes différentes, un langage souvent aussi globalisant et quasi holistique : pour lui, il s'agit bien d'étudier les transformations de « la conscience ouvrière », « du mouvement ouvrier ». Le mouvement ouvrier « est l'aspect de l'action ouvrière qui remet en cause les rapports de production au nom de la production elle-même. Le mouvement ouvrier n'est pas seulement un mouvement de classe ; il est la classe ouvrière en action »<sup>2</sup>. Distinguant certaines étapes que parcourt la classe ouvrière en fonction de son insertion dans un cadre technologique et une division du travail plus ou moins accentuée, Alain Touraine a souligné comment la classe ouvrière adhère à des valeurs différentes, par exemple dans le secteur du bâtiment, celui de la sidérurgie et celui enfin du gaz-électricité où les ouvriers se transforment en surveillants à blouse blanche. Pour lui, la classe ouvrière a une conscience de classe seulement durant le moment intermédiaire qui correspond à la formation des grandes usines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où s'exerce le taylorisme. Après ce moment, la classe ouvrière n'a plus de conscience de classe, même si la conscience ouvrière demeure. D'où une interrogation sur le devenir du mouvement ouvrier dans la société post-industrielle. « Après ce moment de crise, la conscience ouvrière se situe à l'intérieur du système de travail, non pas pour y perdre une insatisfaction et toute source de revendication mais pour y perdre tout principe absolu d'opposition »<sup>3</sup> ; dès lors, « la conscience de classe

1. *Ibid.*, p. 37 et 312.

2. Touraine (Alain), Wieviorka (Michel), Dubet (François), *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984, p. 53.

3. Touraine (Alain), *La conscience ouvrière*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 118.

se place donc à l'entrée de la société industrielle : elle est le coup de tonnerre qui marque sa naissance »<sup>1</sup>. Le mouvement ouvrier va, certes, continuer son action mais il ne repose plus sur la conscience de classe et n'occupe plus une position aussi centrale dans la société<sup>2</sup>. Ce qui intéresse Alain Touraine, c'est donc bien le problème de la transformation de la conscience collective. Il affirme avec force et reconnaît l'importance de l'étude de « la satisfaction personnelle » ou de « l'évaluation des chances de vie » mais, pour lui, ces perspectives ne portent que sur « l'individu », sur ses « stratégies » et elles restent « en marge » de son propre travail d'analyse sociologique<sup>3</sup>. Il reconnaît « l'utilité » de la démarche « économiste » selon laquelle les ouvriers, eux aussi, « agissent d'une manière dite rationnelle, c'est-à-dire cherchent à maximiser leurs avantages individuels » mais souhaite pour sa part passer du « point de vue de l'individu à celui de l'organisation ou du système de relations sociales »<sup>4</sup>. Les travaux d'Alain Touraine sur la classe ouvrière française mettent bien en évidence quant à eux le rôle essentiel des valeurs, de la conscience qui permet seule de comprendre les stratégies ouvrières : peut-on avancer prudemment qu'ils demeurent néanmoins d'inspiration structurelle en faisant dépendre l'état de la conscience collective des ouvriers de la nature de l'organisation du système du travail ? Et que, du coup, ils contournent peut-être un peu rapidement les problèmes soulevés par Olson au niveau précisément du comportement des acteurs individuels ? Pour Alain Touraine :

Le syndicalisme n'est pas seulement une coalition formée pour l'obtention de « biens collectifs » comme le pensent Mancur Olson ou Anthony Oberschall, mais un mouvement défini par sa position dans des rapports de force de production de la société industrielle<sup>5</sup>.

Comme, en France, la classe ouvrière semble apparaître tel un acteur collectif qui n'hésite pas à se mobiliser, la conclusion d'Olson est supposée erronée car elle ne peut expliquer cette action « d'une catégorie qui conteste les rapports de domination »<sup>6</sup>. On peut pourtant se demander, dans un premier temps, si cette spécificité de la

1. *Ibid.*, p. 331.  
 2. Touraine (Alain), *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969, p. 50, 99-101.  
 3. Touraine (Alain), *La conscience ouvrière*, *op. cit.*, p. 336-339.  
 4. *Ibid.*, p. 13-14.  
 5. Touraine (Alain), Wiewiorka (Michel), Dubet (François), *Le mouvement ouvrier*, *op. cit.*, p. 22.  
 6. *Ibid.*, p. 30.

classe ouvrière française ne doit pas être examinée de manière comparative : Olson parviendrait dans cette perspective à éclairer le comportement des ouvriers américains dans une société individualiste, de marché, à Etat faible ; Lénine ou les sociologues anglais contemporains réussiraient, à partir de points de vue différents, à saisir les raisons du caractère fonctionnel d'un trade-unionisme réformiste ; les sociologues français de la classe ouvrière mettraient, au contraire, en lumière le caractère supposé plus collectif d'une classe ouvrière organisée de manière plus structurée et dont les partis et les syndicats qui s'en réclament susciteraient volontiers, au nom de cet ensemble social conçu de manière quasi holistique, des actions collectives mobilisatrices contre le patronat mais aussi, et surtout, contre un Etat qui se présente de manière tout aussi holistique<sup>1</sup>.

Les sociologies sembleraient ainsi particulièrement bien adaptées à la nature spécifique de chaque société et de chaque type d'Etat. On peut pourtant s'interroger sur la validité de telles corrélations qui nous incitent à identifier à nouveau une méthode particulière d'analyse du réel (individualisme méthodologique ou holisme) à un type d'objet que l'on se propose d'analyser. On souhaite plutôt ici croiser méthodes ou objets, et appliquer la perspective de l'individualisme méthodologique pour examiner les actions des ouvriers français de même qu'il serait également souhaitable, pour éviter toutes les simplifications, d'utiliser un point de vue plus holistique pour éclairer d'autres aspects de la réalité du monde ouvrier américain que la perspective d'Olson ne permet certainement pas de décrire à elle seule.

Les ouvriers français en tant qu'acteurs sociaux ont-ils, eux aussi,

1. Il est évident que de telles corrélations globales demeurent toujours fragiles. Ainsi, de manière plus limitée et presque extrême, on trouve de nos jours des analyses sociologiques plus structurelles de la classe ouvrière américaine aux Etats-Unis (par exemple Wright (Erik Olin), *Class, Crisis and the state*, Londres, New Left Book, 1978) ou en Grande-Bretagne (Hindess (Barry), Hirst (Paul), *Mode of production and Social formation*, Londres, Macmillan, 1977 ; Bloomfield (J.) ed., *Class Hegemony and Party*, Londres, Lawrence et Wishart, 1977 - ou la revue *Capital and Class*). Au contraire, on peut trouver en France des travaux qui portent davantage sur les valeurs des ouvriers : Halb-wachs (Maurice), *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Alcan, 1913. De nos jours, Chombart de Lauwe (Paul-Henry), *La vie quotidienne des familles ouvrières*, Paris, Editions du CNRS, 1977, ou Rancière (Jacques), *La nuit des prolétaires*, Paris, Fayard, 1981. Notons pourtant, même chez ceux qui se montrent attentifs aux valeurs et aux manières de faire, la permanence d'une perspective opposée à l'étude des acteurs et qui présuppose une nécessaire solidarité. Ainsi, pour Luce Giard et Pierre Mayol, « être ouvrier est donc moins être attelé à une tâche spécifique que participer, et cela est fondamental, à une culture populaire urbaine, dans laquelle prédominent des valeurs d'identification essentielles tournant principalement au tour de pratiques de solidarité ». Giard (Luce), Mayol (Pierre), *L'invention du quotidien*, Paris, UGE, 10/18, 1980, p. 64.

des stratégies de maximalisation de leurs intérêts individuels qui les éloignent du même coup de toute participation à une action collective ? La grille d'analyse de l'individualisme méthodologique permet-elle d'appréhender autrement le monde ouvrier en évitant d'en faire d'emblée une réalité holistique ? Notons déjà qu'aux deux bouts de son histoire, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et à l'époque contemporaine, les stratégies individuelles paraissent si fortes qu'elles semblent atteindre la solidarité de classe. Il suffit, en effet, de lire les mémoires d'ouvriers pour prendre la mesure de la réalité de leur stratégie de « sortie » individuelle qui s'exerce aux dépens de la « loyauté » en diminuant, du même coup, l'intensité de la « prise de parole » collective, de la mobilisation. Martin Nadaud décrit, par exemple, l'importance qu'il attache à mener à bien son ascension professionnelle et sociale : « Un peu de gloriole naissait dans son esprit. C'était un bon symptôme que cette ambition naissante, une sorte de levier intérieur qui remue un jeune homme dans sa conscience.<sup>1</sup> » En tant qu'acteur social spécifique, Nadaud souhaite « s'élever »<sup>2</sup>, et ce futur dirigeant du monde ouvrier, une fois sa « fortune » faite, n'a plus qu'une « inquiétude » : « Où cacher mon magot ? s'écrie-t-il ? S'il participe aux luttes du peuple, il n'oublie pas pour autant de mettre en œuvre sa stratégie d'ascension sociale propre qui le conduit à s'opposer aux autres ouvriers car, comme il constate, entre eux règnent « la jalousie et la haine »<sup>3</sup>. Comme le souligne à la même époque Efrahem, ouvrier cordonnier, les ouvriers sont « isolés, éparpillés » : « Faisons taire, dit-il, de ridicules jalousies... étouffons nos haines... établissons entre nous des rapports d'amitiés, de bienveillance et de fraternité », ne nous abîmons pas dans « l'individualisme et l'égoïsme de l'isolement » ; en définitive, les ouvriers doivent constituer « un corps » pour affirmer leur « solidarité »<sup>4</sup>. De manière explicite, ce qu'il constate, c'est la force de l'individualisme ; ce qu'il réclame, c'est la mise en place d'une structure holistique dont les métaphores organicistes sont la meilleure illustration. Et un tract d'affirmer : « Cessez donc, ô nobles bourgeois, de nous repousser de votre sein ... si c'est un mal que l'ouvrier s'affranchisse et devienne bourgeois

1. Nadaud (Martin), *Léonard, maçon de la Creuse*, Paris, Maspero, 1982, p. 122.

2. *Ibid.*, p. 194.

3. *Ibid.*, p. 154. Georges Duveau montre comment, en Lorraine ou à Lyon, les ouvriers ont le goût de la « spéculation », achètent des actions, etc. Duveau (Georges), *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, Paris, Gallimard, 1946, p. 408-409.

4. *Ibid.*, p. 119.

5. In *La parole ouvrière 1830-1851*, Paris, UGE, 1976, p. 160, 163, 166.

à son tour, à qui la faute ?<sup>1</sup> » Pourtant, au plus fort des événements de 1848, de la mobilisation politique, le journal des travailleurs fondé par les ouvriers délégués au Luxembourg, dans son premier numéro daté du 4 juin 1848, déclare : « L'œuvre que nous entreprenons aujourd'hui n'est point et ne deviendra jamais une œuvre individuelle... Les œuvres individuelles n'amènent que déceptions et naufrages. Les œuvres collectives sont inépuisables.<sup>2</sup> » Quelle parfaite illustration des thèses d'Albert Hirschman : déception du projet purement individuel, déception de l'engagement collectif<sup>3</sup>. Ces ouvriers veulent tout à la fois la réussite individuelle qui est pourtant supposée conduire à des « déceptions et naufrages » et le succès d'un mouvement de solidarité collective dont ils connaissent le fondement fragile mais dont ils refusent de voir qu'il est lui aussi porteur d'autres déceptions. Comme le constate Jules Leroux : « La classe n'existe pas ; il n'y a que des individus »<sup>4</sup> et établir entre eux une « fraternité » définitive n'est pas chose facile d'autant que l'attachement à « l'indépendance », le besoin « d'image à donner de soi » exercent une emprise si forte que, comme le déclare le typographe Vasbenter dans une lettre à Flora Tristan : « Il faut faire appel aux intérêts matériels, n'en appelons pas au dévouement, toutes les oreilles resteraient sourdes ; appelons-en à l'égoïsme »,<sup>5</sup> que l'on retrouve si souvent chez les « ouvriers vrais » : « L'ouvrier vrai fréquente rarement ses collègues d'atelier, il a peu d'amis, se lie difficilement ... Il y a beaucoup d'ouvriers mais qui s'établissent... il a l'aspiration juste, légitime, de tous les travailleurs : la possession.<sup>6</sup> » Ajoutons qu'à cette époque, nombreuses sont les corporations d'ouvriers qui rivalisent les unes avec les autres, défendent leurs privilèges au besoin par la force et se présentent comme des structures que l'on peut considérer comme résultant des choix individuels permettant délibérément une protection et un repli sur soi : cette communauté de professionnels servant, à tous ceux qui en font partie, de structure de protection collective, on passe alors d'un corporatisme-objet à un corporatisme-sujet<sup>7</sup>.

Mais comment peut-on concilier l'action collective, la fraternité

1. *Ibid.*, p. 215-217.

2. *Ibid.*, p. 298-301.

3. Hirschman (Albert), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983.

4. In *La parole ouvrière*, op. cit., p. 95.

5. Rancière (Jacques), *La nuit des prolétaires*, op. cit.

6. Voir Poulot (Denis), *Le sublime*, Paris, Maspero, 1980, p. 139-141.

7. Segrestin (Denis), *Le phénomène corporatiste*, Paris, Fayard, 1985.

calculée avec « l'égoïsme » ? Cette question est en réalité cruciale, car elle laisse entrevoir les difficultés mais aussi la possibilité d'une mobilisation collective à partir d'une multiplicité de décisions individuelles « égoïstes ». Mais le passage de l'un à l'autre qui fait dépendre cette fois la mobilisation des intérêts individuels et non pas de la volonté réifiée d'une structure sociale holistique, ne va pourtant pas de soi. En témoigne cet étonnant texte de *L'Atelier* :

Nous savons bien que les communistes disent qu'il y a bonheur moral très réel à se dévouer. Ce n'est pas notre avis. C'est sans doute une grande satisfaction morale que d'avoir fait acte de dévouement ; mais la peine, mise en regard du plaisir, l'emporte à peu près toujours ; et pour se dévouer il faut un plus puissant mobile que celui du bonheur moral<sup>1</sup>.

On croirait lire sous la plume d'ouvrier français une parfaite réplique de la critique matérialiste et utilitariste qu'un Bentham a portée contre Rousseau. C'est la satisfaction de leurs intérêts propres qui procure aux anciens ouvriers français un plaisir égoïste et non la recherche morale d'un bonheur à la Saint-Just. Comme le prescrit le théoricien britannique de l'utilitarisme dont se réclament aujourd'hui des auteurs comme Olson, les ouvriers français du XIX<sup>e</sup> siècle, sans l'avoir pourtant lu, calculent eux aussi leurs « plaisirs » et leurs « peines ». Comme on l'a remarqué, des libéraux comme Bentham ou encore James Mill adoptent une conception purement individualiste de l'intérêt et n'admettent pas l'idée d'un intérêt collectif, tel celui que pourraient défendre des groupes sociaux, et, a fortiori, des classes sociales. C'est l'individu qui doit rationnellement calculer où est son bonheur ; on ne saurait, dans ces conditions, parler de l'intérêt de la classe ouvrière et encore moins de son bonheur. Le bonheur ne relève pas du domaine public comme chez Rousseau ou Saint-Just mais bien du domaine privé<sup>2</sup>. Les ouvriers ne devraient donc pas être tentés par une entrée, même provisoire, au sens de Hirschman, dans le domaine public. En utilitaristes convaincus, les ouvriers français, de même que les ouvriers britanniques, ne connaîtraient donc pas le cycle hirschmanien, à moins de se laisser tenter par les sirènes trompeuses de l'idéalisme qui les éloignent à tout coup de leurs intérêts véritables.

Cette recherche du bonheur privé semble être une constante au

1. Cité in Rancière (Jacques), *La nuit des prolétaires*, op. cit., p. 281.

2. Lively (Jack), Rees (John), *Utilitarian logics and politics*, Oxford, Clarendon Press, 1978 ; Ionescu (Ghita), *Politics and the pursuit of happiness*, Londres, Longman, 1984.

XIX<sup>e</sup> siècle et ce n'est pas l'un des moindres paradoxes de constater l'emprise de cette stratégie individualiste dans une société où la représentation holistique des structures sociales semble dominer. Longue serait la liste des mémoires d'ouvriers qui, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignent de la force de cette attitude utilitariste et individualiste<sup>1</sup>. De nos jours, à l'autre bout de l'histoire du monde ouvrier, les motivations individualistes paraissent assez largement être à l'origine de l'action des ouvriers qui deviennent sans cesse plus différents les uns des autres. Peut-on, en ce sens, dire avec Pierre Dubois que « " la classe ouvrière " demeure un mythe mobilisateur auquel on se réfère dans les phases de luttes et qui permet temporairement de masquer les différences internes ; elle n'est qu'un mythe »<sup>2</sup>. Ce serait toutefois reconnaître que, même en tant que mythe, cette notion facilite la mobilisation et, par conséquent, que cette dernière continue à se produire sur des bases mythiques, et donc quasi holistiques, et non pas comme le résultat éventuel d'une agrégation de choix individuels rationnellement décidés. Or, dans la logique de l'argumentation proposée ici, il convient d'examiner à nouveau les valeurs des ouvriers eux-mêmes, davantage que le poids des mythologies. Comme, dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la recherche individuelle d'une stratégie de « sortie » paraît jouer aujourd'hui un rôle toujours plus considérable : d'autant qu'elle peut s'appuyer sur l'existence d'une mobilité ouvrière inter et intra-générationnelle croissante et qui est loin d'être négligeable. Comme le montre Claude Thélot, en 1977, 31 % des fils d'ouvriers étaient, à 40-59 ans, employés ou cadres ; en 1953, il n'y en avait que 21 %<sup>3</sup>. De même, la mobilité intra-générationnelle des ouvriers est relativement importante : près de 12 % des ouvriers de 1965 exercent cinq années plus tard une autre profession ; 2,5 % d'entre eux sont devenus petits patrons<sup>4</sup>. Dans les années 1960-1970, on assiste aussi à une forte augmentation « de ménages d'ouvriers qui adoptent le modèle descendance réduite/réussite scolaire des enfants »<sup>5</sup>.

Ainsi, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers français peuvent espérer

1. Voir aussi Perdiguier (Agricol), *Mémoires d'un compagnon*, Paris, Maspero, 1978.

2. Dubois (Pierre), *Les ouvriers divisés*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 117-118.

3. Thélot (Claude), *Tel père, tel fils ?*, Paris, Dunod, 1982, p. 78.

4. Mayer (Nonna), « Une filière de mobilité ouvrière : l'accès à la petite entreprise artisanale et commerciale », *Revue française de sociologie*, 18, 1977, p. 28-30.

5. Terrail (Jean-Pierre), « Familles ouvrières, école, destin social (1880-1980) », *Revue française de sociologie*, 25, 1984, p. 430.

mener à son terme une stratégie de mobilité, parvenir à une augmentation de la satisfaction personnelle sans attendre les résultats hypothétiques de l'action collective. D'où une adhésion assez marquée à des valeurs benthamiennes : si l'on compare, par exemple, les deux sondages SOFRES portant sur la suppression éventuelle de la possibilité de fonder une entreprise, de se mettre à son compte, on constate que si, en 1976, 58 % des ouvriers considèrent cette éventualité comme très grave, ils sont, en 1983, 72 % pour porter le même jugement<sup>1</sup>. En revanche, ils estiment à peu près dans la même proportion, d'une date à l'autre, la possibilité de supprimer les partis (27 et 32 %) ou encore les syndicats (46 et 44 %) comme étant très grave. On doit, par conséquent, souligner le très fort attachement des ouvriers français aux stratégies individuelles telles les créations d'entreprises, exemple le plus marquant d'une logique de marché et non de classe et leur relative indifférence ou leur plus grande tolérance à l'idée de supprimer les instruments mêmes de mobilisation collective. L'attachement des ouvriers au libéralisme est d'ailleurs explicite : 57 % d'entre eux en ont, en 1985, une opinion favorable, 69 % d'entre eux sont favorables à la concurrence et seulement 16 % au dirigisme et 39 % aux nationalisations<sup>2</sup>.

De nos jours, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, la logique du marché, les stratégies d'enrichissement individuel, l'amélioration des carrières, l'espoir même de créer une entreprise et « de se mettre à son compte » exercent une forte attraction sur une grande partie des ouvriers français dont on a vu qu'un certain nombre réussissait à transformer ces espoirs en réalité. Dans le même sens, 58 % des ouvriers estiment normal de bénéficier éventuellement de la plus-value liée à la hausse des prix des maisons et des terrains<sup>3</sup>, 62 % d'entre eux souhaitent pouvoir déménager dans une maison individuelle dont on sait qu'elle « éloigne encore le ménage ouvrier de la centralité »<sup>4</sup>.

Très peu syndiqués, n'accordant pas une importance fondamentale à l'action syndicale, les ouvriers français qualifient même la grève générale de « mauvais moyens » pour changer la société (53 % d'entre eux)<sup>5</sup> et seuls 12 % (9 % en 1983) considèrent que pour « être un bon citoyen », il faut s'inscrire à un syndicat ; cette proportion tombe

1. SOFRES, *La France de 1983. Une nation ou des classes ?*, mars 1983, p. 26.

2. SOFRES, *Le classement idéologique des Français*, février 1985.

3. Sondage SOFRES, *Le Nouvel Observateur*, mars 1984.

4. Verret (Michel), *L'espace ouvrier*, Paris, Colin, 1982.

5. Sondage SOFRES, *Dépolitisation des Français : mythe ou réalité ?*, 1972, p. 12, 14.

même à 6 % pour l'inscription à un parti. Remarquons qu'entre 1976 et 1983, la proportion des ouvriers qui estiment nécessaire de s'inscrire à un parti passe de 6 à 2 %<sup>1</sup>. C'est dire à quel point les ouvriers semblent privilégier l'action individuelle et se détourner de l'action collective. Même si la classe ouvrière demeure, en France, dans une situation de profonde exploitation, les ouvriers, en tant qu'acteurs individuels, paraissent adhérer dans une forte proportion à l'idéologie libérale et individualiste et concevoir leur avenir professionnel ou même scolaire<sup>2</sup> en fonction de la seule maximisation de leurs propres chances au sein d'un système qu'ils savent particulièrement injuste et fortement structuré en une hiérarchie sociale composée d'autant de « barrières » peu aisément franchissables. Il n'y a donc pas que les ouvriers conservateurs<sup>3</sup> pour rejeter tout engagement au sein de l'action collective : la plus large partie de la classe ouvrière française continue, certes, à avoir une forte conscience de classe, mais elle préfère tenter de rejoindre, autant que faire se peut, la catégorie des « gros » plutôt que d'espérer changer sa situation par une action de mobilisation collective<sup>4</sup>. Après avoir constaté que ce qui caractérise l'attitude de l'ouvrier français contemporain, c'est la volonté « d'évasion » d'un groupe social qui conserve longtemps sa spécificité et sa culture propres, Andrée Andrieux et Jean Lignon soulignent le fait que « l'ouvrier qui cherche l'évasion se livre dans sa vie à une activité au sens propre du mot ; mais il s'agit d'une activité purement personnelle, la poursuite du projet d'évasion. Elle ne relie pas l'ouvrier aux autres ouvriers au sein d'une cause commune ; au contraire, elle l'isole »<sup>5</sup>. A l'époque contemporaine, de nombreux « éléments d'érosion du niveau de conscience de classe » sont donc apparus et les ouvriers semblent participer moins facilement à des actions collectives, le nombre de conflits déclinant en France depuis quelques années,

1. Sondage SOFRES, *La France de 1976*, op. cit., p. 33.

2. Boudon (Raymond), *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977, p. 99-130.

3. Capdevielle (J.), Dupoirier (E.), Grunberg (G.), Schweisguth (E.), Ysmal (C.), *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1981.

4. Birnbaum (Pierre), *Le peuple et les gros. Histoire d'un mythe*, Paris, coll. « Pluriel », 1984. 36 % des ouvriers voteraient en 1984 pour Reagan et 22 % seulement pour Mondale ; et 40 % d'entre eux sont favorables à une réduction du rôle de l'Etat. SOFRES, *Opinion publique 1985*, Paris, Gallimard, 1985, p. 257, 263.

5. Andrieux (Andrée), Lignon (Jean), *L'ouvrier d'aujourd'hui*, Paris, Gonthier, coll. « Médiations », 1966, p. 163. Voir aussi Frémontier (Jacques), *La vie en bleu*, Paris, Fayard, 1980, p. 313. « Il y a de belles places partout, dit un ouvrier, il s'agit de les trouver ; avec un peu de volonté, on arrive à faire son petit trou » in Molyneux (P.), Merinari (C.), *La parole au capital*, Paris, UGE, 10/18, 1978.

celui des journées de grève baissant encore plus nettement<sup>1</sup>. Et, au cœur même du pays ouvrier, en Lorraine, « l'homme de fer » semble lui aussi vouloir s'isoler : là encore, « l'individualisme a pris le dessus »<sup>2</sup>. Dans cette même Lorraine où est née la classe ouvrière supposée unie, agissant collectivement, consciente d'elle-même et organisée, Gérard Noiriel met en lumière l'importance des « stratégies d'individualisation » qui s'accroissent au fur et à mesure que la crise se développe de nos jours, les possibilités ouvertes d'ascension professionnelle sont « autant de moyens de mobiliser, sur une base individuelle, l'énergie de ceux qui ne sont pas satisfaits de leur sort »<sup>3</sup>. C'est bien avouer que, si mobilisation il y a, elle est individuelle et non collective. Et même lorsqu'une véritable mobilisation parvient à se produire comme, en mai 1968, à Bulledor, dans la région parisienne, « la solidarité ne va pas de soi puisqu'elle n'est plus l'expression naturelle d'une classe sociale spécifique comme dans le cas des OP traditionnels mais se justifie par sa fonctionnalité par rapport aux « besoins individuels » ; comme le souligne à cette occasion un ouvrier : « J'ai fait grève ... c'est la masse qui obtient, ce n'est pas un homme seul qui gagne une guerre. » C'est donc parce qu'il sait que l'engagement collectif maximisera ses « bénéfices » que chaque ouvrier peut décider de participer à une action collective qui n'est pas ici la conséquence d'une volonté holistique d'une classe supposée unie et maîtresse de sa stratégie. Il s'agit bien, dans ce cas, d'« une conception utilitariste de la grève »<sup>4</sup>. En définitive, qu'elle soit purement individuelle ou qu'elle résulte de l'engagement d'une pluralité d'individus dans une action collective propre à augmenter les bénéfices de chacun, la mobilisation se révèle, de nos jours, comme ayant souvent un caractère utilitariste<sup>5</sup>.

Ainsi, à l'époque contemporaine, tantôt les ouvriers tentent individuellement de s'évader, c'est-à-dire de « sortir », tantôt ils décident

1. Kergoat (Jacques), « Combativité, organisation et niveau de conscience dans la classe ouvrière », *Revue française des affaires sociales*, avril-juin 1982, et Kergoat (Jacques), « De la crise économique à la victoire électorale de la gauche : réaction ouvrière et politiques syndicales » in Kesselman (Mark) ed., 1968-1982. *Le mouvement ouvrier français*, Paris, Editions ouvrières, 1984, p. 353-355.

2. Bonnet (Serge), *L'homme de fer. 1960-1973*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1984, p. 375.

3. Noiriel (Gérard), *Longwy. Immigrés et prolétaires. 1880-1980*, Paris, PUF, 1984.

4. Kergoat (Danielle), *Bulledor ou l'histoire d'une mobilisation ouvrière*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 195-196.

5. Les nombreuses grèves, par exemple dans les années soixante-dix, ont surtout pour but, de manière élatée, la défense du niveau de vie. « Les grèves », *Sociologie du travail*, 4, 1973.

les uns et les autres de participer à une action que l'on pourrait davantage qualifier de commune que de collective, tant elle résulte de l'addition de comportements individualistes et utilitaristes. On comprend, dès lors, que de nombreux auteurs aient tenté de prendre la mesure de « l'embourgeoisement » des ouvriers français qui se transformeraient en autant de Bentham contemporains en s'adaptant à la prééminence de plus en plus marquée des règles du marché, en abandonnant par conséquent du même coup un engagement supposé plus collectif destiné antérieurement à s'opposer principalement à l'Etat. A l'heure de l'antiétatisme dominant, l'individualisme grandissant des ouvriers français semble, lui aussi, indiquer la moins forte prégnance des modèles holistiques qu'ils soient rapportés à l'Etat ou encore à la classe ouvrière. Il n'est pas nécessaire de se pencher ici sur les termes exacts du débat sur « l'embourgeoisement » de la classe ouvrière ; retenons simplement que le terme même paraît indiquer la victoire du modèle anglo-saxon sur les traditions supposées plus collectives propres à la classe ouvrière française. Notons plutôt que si les « nouveaux ouvriers » rechignent à s'engager collectivement, il en est, a fortiori, de même pour tous les ouvriers qui travaillent dans les espaces de « contournement des forteresses ouvrières »<sup>1</sup>. Dans ces lieux d'implantation des nouvelles industries modernes comme en Normandie, dépourvus de toute culture et traditions propres aux zones d'anciennes industrialisations, telles la Lorraine ou le Nord, la population ouvrière est surtout recrutée parmi les femmes, les jeunes et les immigrés ; chaque salarié, souvent engagé par des entreprises intérimaires, travaille dans plusieurs entreprises à la fois : « Les salariés sont fortement individualisés, ne se connaissent que par équipes, n'ont pas de dimension collective qui permette une défense collective. » Si l'on souligne que, désormais, « l'homme de fer », l'ouvrier fordien, blanc, masculin, incarnant les grands moments des luttes ouvrières du tournant du siècle, a été remplacé par d'autres catégories de travailleurs, on comprend que « l'éclatement » d'une communauté ouvrière supposée fortement soudée par son histoire et ses intérêts propres ne fait que s'accélérer. La « solitude » de cette nouvelle classe ouvrière-là vient, de plus, se conjuguer avec le fait que la nouvelle génération de salariés aurait, depuis les années 1960, davantage une « conscience de soi » qu'une « conscience de classe »<sup>2</sup>. Les choses

1. Baudoin (Thierry), Collin (Michelle), *Le contournement des forteresses ouvrières*, Paris, Méridiens, 1983.

2. *Ibid.*, p. 42, 106, 128.

paraissent assez claires : à l'autre bout de l'histoire de la classe ouvrière française, les stratégies individualistes, le recentrage sur l'acteur semble être de règle, laminant les solidarités anciennes et réduisant la volonté de s'engager dans un mouvement collectif. D'autant plus que les ouvriers sont de plus en plus « divisés »<sup>1</sup> en un grand nombre de catégories distinctes aux intérêts multiples : de la « nouvelle classe ouvrière » qualifiée de blouse blanche jusqu'à la nouvelle classe ouvrière intérimaire.

Indépendamment des stades successifs de la division du travail, le mouvement ouvrier paraît donc confronté, au XIX<sup>e</sup> siècle comme de nos jours, aux stratégies souvent individualistes de nombre d'ouvriers dont la mémoire d'une histoire propre est loin d'être assurée<sup>2</sup>. En analysant ces deux grands moments de l'histoire des ouvriers, on a souvent été amené à les comparer au stade intermédiaire, celui de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>e</sup>, qui, dans la représentation habituelle du mouvement ouvrier, correspond de plus à l'idée d'une communauté en action, prête à se mobiliser collectivement pour défendre ses intérêts de groupe. Il est vrai que les travaux des historiens de la classe ouvrière nous présentent souvent une telle image de ce groupe social à ce moment de son existence et qu'il est presque impossible, étant donné cette perspective de recherche, de prendre la mesure de comportements de type individualistes<sup>3</sup>. A cette époque, dans les grandes usines concentrées de la sidérurgie ou de l'automobile, semble se constituer une classe ouvrière, défendue par ses syndicats et représentée par ses partis politiques. Comme le montre Michelle Perrot, la grève est alors souvent « un geste collectif où jaillit une clameur... on se groupe, on va réclamer en masse, d'une seule voix, pour éviter toute représentation »<sup>4</sup>. Acte collectif, la grève « cristallise » les ouvriers en un ensemble uni et l'intervention de la police a pour conséquence de « souder l'unanimité ; la grève apparaît comme une fête collective : d'où le cortège, le chant, formes presque instinctives de dénonciations,

1. Dubois (Pierre), *Les ouvriers divisés*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, p. 79-81.

2. Verret (Michel), « Mémoire ouvrière, mémoire communiste », *Revue française de science politique*, juin 1984, p. 415-416.

3. Pour Rolande Treppe, « les mineurs ont acquis assez tôt, dès 1869, la conscience d'appartenir à un groupe spécifique mais ce n'est que lorsqu'ils se sont élevés à la conscience de classe dans les années 1890 que ce groupe a constitué un tout vraiment homogène ». Treppe (Rolande), *Les mineurs de Carmaux. 1848-1914*, Paris, Les Editions ouvrières, 1971, t. 2, p. 928.

4. Perrot (Michelle), *Les ouvriers en grève*, Paris, Mouton, 1974, t. 1, p. 256.

façon de rester groupés et de faire du bruit »<sup>1</sup>. La « concertation prolétaire » se réalise surtout dans les cafés, estaminets, gargotes, lieux par excellence de la sociabilité ouvrière<sup>2</sup>, du renforcement des liens sociaux favorables à la mobilisation collective<sup>3</sup>. En Lorraine, là où se développe avec la grande industrie cette classe ouvrière qui correspond le mieux à la représentation traditionnelle de la vraie classe ouvrière, près des hauts fourneaux, c'est bien dans les cafés que se renforcent la solidarité et la conscience des grévistes : comme le remarque Serge Bonnet, « le café de la cité était l'héritier du cabaret de village » : il favorise le maintien des liens communautaires ; les cortèges, les fêtes et les bals sont, d'une manière ou d'une autre, liés aux cafés, source d'une « vie sociale élémentaire »<sup>4</sup>. Dans la région de Toulouse<sup>5</sup> comme, peu après, dans la région lyonnaise, « la mobilisation des masses ouvrières », la généralisation des grèves, dans les années 1890, conduisent à l'apogée d'un mouvement syndical de masse<sup>6</sup>. L'histoire de la CGT se trouve liée à ce type de mobilisation qu'incarne le mieux l'action des ouvriers de la métallurgie en fonction des solidarités issues des structures professionnelles productrices de communautés fortement soudées<sup>7</sup>. Pourtant, même dans ce contexte particulièrement favorable à la mobilisation collective qui semble démentir, dans un premier temps, pour cette période spécifique de l'histoire du monde ouvrier, l'utilité d'une démarche utilisant la perspective de l'individualisme méthodologique et exclure, de plus, toute action utilitariste des ouvriers eux-mêmes, on peut légitimement s'interroger sur la validité d'une présentation aussi univoque des stratégies des ouvriers qui sont toujours supposés agir uniquement dans le cadre de leur communauté d'appartenance. Comme l'observe Denis Segrestin :

Il s'agit par essence d'une démarche unitaire et au moins tendanciellement majoritaire, sinon unanimiste ; il s'agit aussi d'une démarche qui se situe au

1. *Ibid.*, t. 2, p. 554.

2. *Ibid.*, p. 591.

3. Birnbaum (Pierre), *Dimension du pouvoir*, Paris, PUF, 1984.

4. Bonnet (Serge), *La ligne rouge des hauts fourneaux*, Paris, Denoël, 1981, p. 122, 226, 253. Voir aussi Noiriel (Gérard), *Longwy*, op. cit., p. 84.

5. Aminzade (Ronald), *Class, politics and early industrial capitalism*, Albany, State University of New York Press, 1981, p. 197.

6. Lequin (Yves), *Les ouvriers de la région lyonnaise. 1848-1914*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977, t. 2, p. 146, 147, 296.

7. Adam (Gérard), « Les structures syndicales » in Adam (G.), Bon (F.), Capdevielle (J.), Mouriaux (R.), *L'ouvrier français en 1970*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1970, p. 31.

ras des solidarités les plus immédiates, en deçà d'un véritable engagement personnel. C'est une démarche qui est psychologiquement à la fois peu coûteuse et peu rentable ; celui qui prend sa carte n'altère pas ni n'améliore son rapport à la communauté ; celui qui ne « l'a pas » ou ne la « reprend pas » ne met pas en danger son statut dans la communauté<sup>1</sup>.

C'est bien ce caractère « peu coûteux » et « peu rentable » de l'engagement syndical qui explique son très faible taux même à une époque où les solidarités communautaires ou professionnelles demeurent plus fortes. A la limite, avec une telle proposition, on pourrait conclure que, comme chez Olson mais dans le cadre, cette fois, d'une « communauté », chaque ouvrier membre de ce réseau de solidarité peut être tenté d'appliquer une stratégie de *free rider*, de « ticket gratuit » dans la mesure où le prix global de l'action collective est payé par d'autres qui appartiennent eux aussi à la communauté professionnelle. Il semble que cette perspective de recherche n'ait pas retenu l'attention des historiens de la classe ouvrière de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, attachés qu'ils étaient à leur vision quasi holistique d'une classe ouvrière unie, solidaire et se mobilisant dans l'action collective. Le matériel nous manque qui illustrerait la réalité d'un calcul « coût-bénéfice » de type très utilitaire durant ce moment crucial de l'histoire du mouvement ouvrier. Or s'il est possible de mettre en lumière l'existence de stratégies individuelles même dans le cadre d'un village de paysans qui ne peut s'appréhender simplement comme une réalité holistique<sup>2</sup>, a fortiori, de tels comportements peuvent se manifester même à l'époque où les ouvriers forment ensemble une communauté professionnelle soudée par une culture commune. La vraie question est donc bien de savoir ce qui assure la solidarité des ouvriers sans considérer celle-ci comme une donnée naturelle résultant d'une position socio-professionnelle identique pouvant donner naissance à une communauté sociale. Il est là encore indispensable de prendre en considération la question iconoclaste de Michael Hechter qui se demande : « Quel processus inhérent à une conception structurelle peut exister pour empêcher un acteur d'opter pour une stratégie de ticket gratuit ? » ; à ses yeux, « la réponse est claire, il n'y en a aucun »<sup>3</sup>.

1. Segrestin (Denis), « Pratiques syndicales et mobilisation : vers le changement ? » in Kesselman (M.) ed., 1968-1982. *Le mouvement ouvrier français*, op. cit., p. 263.

2. Popkin (Samuel), *The rational peasant*, Berkeley, University of California Press, 1979.

3. Hechter (Michael), « A theory of group solidarity » in Hechter (M.) ed., *The micro-foundations of macrosociology*, Philadelphie, Temple University Press, 1983, p. 19.

D'un point de vue méthodologique, il peut sembler crucial de rompre définitivement avec toutes les recherches qui lient une méthode et un objet, établissant ainsi une évolution où chaque étape de l'histoire d'un fait social devait être analysée à l'aide d'une méthode spécifique<sup>1</sup>. Au fond, même dans le cadre d'une communauté professionnelle qui correspond au mythe incarné par une classe ouvrière unie, l'interrogation olsonienne conserve sa valeur. Dans une caste comme dans une classe, l'observateur doit supposer que les acteurs préservent un point de vue propre ; ceux-ci peuvent simplement considérer que la loyauté, dans ce type de structure et en fonction des choix offerts dans une société peu fluide, apparaît comme un comportement fonctionnel et moins coûteux alors que, membres d'une strate, ils n'hésiteraient probablement pas à « sortir ». Cette perspective se révèle, de plus, essentielle pour expliquer la solidarité qui peut exister entre les membres d'une collectivité ouvrière à un moment de son histoire : au lieu de recourir seulement à des interprétations en termes de contrôle social, de reproduction des normes, de « culture ouvrière » qui peuvent, en effet, exercer un rôle parfois important, on peut aussi voir dans la solidarité le résultat d'une adhésion de ceux qui acceptent de se déclarer solidaires. Il serait souhaitable qu'un tel angle d'attaque soit utilisé pour analyser ce moment crucial de l'histoire de la classe ouvrière. En revanche, il est tout aussi indispensable de mieux appréhender le caractère commun des comportements des ouvriers, par exemple, à l'époque actuelle, où ils paraissent davantage adhérer à un point de vue plus individualiste et utilitariste. Les travaux de Guy Michelat et de Michel Simon nous montrent, par exemple, le maintien d'une culture communiste dans la partie de la classe ouvrière « embourgeoisée » mais issue, du point de vue de la mobilité inter-générationnelle, d'un milieu ouvrier communiste<sup>2</sup>. C'est dire que les fils d'ouvriers en situation de « sortie » préfèrent souvent, contrairement aux hypothèses de M. Olson et de Lénine, demeurer solidaires de leur milieu d'origine. Il ne s'agit pas de revenir à une interprétation holistique mais bien de tenter de saisir toujours le lien entre la nature du milieu, le contexte plus ou moins communautaire ou individualiste et les choix des acteurs. Ajoutons que les

1. Birnbaum (Pierre), *Dimensions du pouvoir*, op. cit., chap. 10.

2. Michelat (Guy), Simon (Michel), *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977. Mais, comme le note Claude Thélot, « quitter la classe ouvrière pour devenir employé ne change pas beaucoup la façon de voter ; la quitter pour s'installer à son compte la bouleverse ». Thélot (Claude), *Tel père, tel fils ?*, op. cit., p. 215.

comportements des ouvriers varient également en fonction de leur insertion dans un secteur public ou nationalisé ou, encore, de leur appartenance au secteur privé en général : dans le secteur public, on se trouve, en effet, en présence d'une fréquence plus forte d'un syndicalisme de classe qui est lié au caractère plus explicitement politique de ce milieu professionnel<sup>1</sup>. C'est remarquer que des comportements plus ouvertement collectifs peuvent être mis en corrélation avec la place dans un Etat très institutionnalisé et qui a largement étendu son secteur public, en soulignant à nouveau le rôle déterminant de l'Etat dans la mobilisation ouvrière aussi bien en France, que, par exemple, peut-être demain aux Etats-Unis où, face à des parcelles d'Etat fort, on pourrait peut-être voir les ouvriers se mobiliser davantage ; ce que souligne Ted Lowi quand il remarque que « dans la mesure où l'Etat américain national se renforce et comme le fédéralisme tend à disparaître dans le domaine économique, l'une des raisons qui avaient de manière systématique prévenu l'apparition du socialisme, n'existe plus de nos jours »<sup>2</sup>.

Pierre BIRNBAUM

1. Durand (Claude), *Conscience ouvrière et action syndicale*, Paris, Mouton, 1971, p. 219.

2. Lowi (Ted), « Why is there no socialism in the United States ? A constitutional analysis », article non publié.

CHAPITRE II  
L'ÉLECTEUR  
DEVIENT IL INDIVIDUALISTE ?  
QUATRIÈME PARTIE  
INDIVIDUALISME  
ET DÉMOCRATIE

CHAPITRE 11  
L'ÉLECTEUR  
DEVIENT-IL INDIVIDUALISTE ?

A la bourse des idées, en France, certaines valeurs bénéficient depuis quelques années d'une cote élevée et soutenue : le libéralisme, la déréglementation, le marché (pour ses régulations douces et précises), une certaine inégalité (comme irremplaçable moteur de l'innovation). Dans ce panier des bonnes valeurs, il semble bien que doive aussi figurer l'individualisme (qui, dans les années 1940 et 1950, était la valeur la plus décriée aussi bien par la pensée « vichyste » que par la pensée socialiste et communiste).

Malheureusement, ceux qui aujourd'hui célèbrent ou décrivent complaisamment le « retour de l'individualisme » désignent ainsi un ensemble (souvent bien vaste et pas toujours homogène) d'attitudes et de comportements qu'on peut certes, par convention terminologique, appeler « individualisme », mais dont il faut quand même savoir qu'il a peu en commun avec d'autres « individualismes » depuis longtemps répertoriés et dont le sens est relativement précis (individualisme philosophique des Lumières, individualisme de la théorie économique classique, individualisme méthodologique, ...). En fait, ce qui nous est le plus souvent décrit, sous l'appellation de « nouvel individualisme », ce sont des rejets de solidarité avec des collectivités, des abandons de croyance et d'héritage.

Que nous décrit, par exemple, Gilles Lipovetsky dans *L'ère du vide, Essais sur l'individualisme contemporain* ? La post-modernité dans nos sociétés occidentales est marquée par la fin des grandes disciplines sociales, par le narcissisme de l'individu, par l'ère d'un vide lisse dépourvu de tragique. L'individu post-moderne a rompu ses amarres avec les grandes institutions distributrices de valeurs collectives, il est en état de méfiance et d'incroyance à l'égard du sérieux des « grands récits » de naguère.

Avec d'autres méthodes et un autre vocabulaire, Bernard Cathelat, psycho-sociologue inventif, nous dresse une cartographie des styles de vie des Français où l'on retrouve plusieurs profils de « nouveaux individualistes » post-modernes : c'est le cas de ceux que l'auteur baptise « aventuriers », « recentrés », « profiteurs », « attentistes », « frimeurs », « jouisseurs » ...<sup>1</sup>

Que ces portraits soient fidèles ou non n'est pas la question. Elle est plutôt de savoir si d'autres comportements, radicalement différents, ne pourraient pas, eux aussi, être considérés comme « individualistes ».

Quoi qu'il en soit, notre problème est ailleurs : savoir s'il n'y aurait pas aussi, dans le domaine des comportements électoraux, une fulgurante poussée de l'individualisme. Ne peut-on interpréter ainsi, par exemple, l'affaiblissement du « vote de classe », le relâchement des fidélités partisans, l'instabilité électorale, l'émergence d'électeurs qui se « volatilisent », qui calculent plus librement qu'autrefois leurs « coups » et semblent avoir des « stratégies » de vote fondées sur une rationalité de coûts/bénéfices ?

Quelle est la réalité de ces changements ? Dans la mesure où elle est établie, en quoi ces changements peuvent-ils être considérés comme un essor de l'individualisme électoral ?

## DU VOTE CAPTIF AU VOTE « INDIVIDUALISTE » ?

### *Les nouvelles découvertes sur l'électeur*

Depuis l'Antiquité, ce sont bien entendu toujours des individus, au sens physique du terme, qui ont été les sujets empiriques des opinions et des volontés exprimées dans le vote (même si le vote se faisait par ordre et non par tête). Ce n'était pas cependant *en tant qu'individus*, et à ce seul titre, qu'ils avaient le droit de vote, mais en tant que parties d'une *universitas* (plus tard d'une *societas*), en tant que membres d'une cité, ou d'un ordre, ou d'un bourg ou d'une corporation.

Aujourd'hui encore, d'ailleurs, à prendre les choses strictement, le droit de vote comme droit attaché à la seule qualité d'individu n'est nulle part pleinement admis : c'est la citoyenneté qui permet l'exercice

1. Cathelat (B.), *Les styles de vie des Français : 1978-1998*, Paris, Stanké, 1977.

du vote politique ; or la citoyenneté exige toujours de l'individu « nu » quelques attributs supplémentaires (nationalité, âge, inscription, non-privation de droits civiques). Il n'en est pas moins vrai que les deux notions en sont arrivées à se rejoindre presque. Mais cela n'a pu commencer à se faire qu'à partir du moment où l'on a cessé de considérer la vie de l'homme, avant le Pacte social, comme *solitary, poor, nasty, brutish and short* (Hobbes, *Leviathan*), et où l'on a pu penser l'individu comme un être moral, indépendant et autonome, pourvu comme tel d'une capacité de juger et de conformer son action à ce jugement « libre »<sup>1</sup>. Alors, a pu émerger l'idée d'un droit de vote comme droit *de l'homme*.

Or, à mesure que se banalisait le suffrage universel dans les vieilles démocraties, cette théorie individualiste du vote supportait de plus en plus difficilement l'épreuve de l'observation des faits. Alors qu'on le croyait depuis longtemps émancipé des plus lourdes contraintes religieuses et institutionnelles, qu'on le disait doué de libre arbitre et capable de se donner à lui-même une loi morale de valeur universelle, cet électeur-citoyen se révélait, sous observation sociologique, non seulement comme n'agissant pas toujours moralement, mais comme usant bien peu de son autonomie, de sa liberté et de sa capacité de juger. Résumons l'essentiel des griefs (les griefs sont articulés au premier chef contre les manipulateurs politiques, mais ils n'en rejailissent pas moins sur l'électeur réel lui-même) : celui-ci ne fait pas – et ne peut pas faire – usage de sa raison, il se laisse séduire ; son rôle obéit à des déterminations sociales, ou à des illusions, ou suit de fallacieuses identifications à des partis ou à des groupes, ou répond tantôt à des pulsions d'agression, tantôt à un vague désir de molle conciliation<sup>2</sup> ; griefs auxquels s'ajoute l'observation, d'ailleurs non contradictoire, que beaucoup d'électeurs sont apathiques. A la limite, on parvient à l'observation suivante : sous le regard du sociologue, il n'y a pas d'électeurs raisonnants mais des *électorats* caractérisés par

1. En 1759, dans sa *Théorie des sentiments moraux*, Adam Smith affirmait l'existence naturelle en chacun de nous de sentiments moraux, non superficiels, d'approbation ou de répulsion face au bien et au mal, au vrai et au faux.

2. Philippe Braud, par exemple, a rassemblé la plupart de ces observations (et d'autres encore) dans *Le suffrage universel contre la démocratie* (Paris, PUF, 1980), dont il suffit de citer quelques formules empruntées à la conclusion de l'ouvrage : « ... Les citoyens aiment à croire qu'ils peuvent peser sur l'orientation des pouvoirs publics ... ; les candidats et les élus sont tenus d'occulter publiquement ... leur quête d'un public ou d'un pouvoir ... ; tous ceux qui s'identifient à la structure globale de contrainte ont besoin de cette liturgie du consensus explicite ... ; le suffrage fonctionne d'abord à l'illusion ... » p. 241-242.

des déterminations collectives : électoral ouvrier, bourgeois, catholique, protestant, jeune, âgé, masculin, féminin, toscan, sicilien...

La sociologie politique courante en était donc venue, vers la fin des années 1960, au point que, pour qualifier à la fois les électeurs sans opinion bien établie ou dépourvus d'intérêt pour l'enjeu électoral et les électeurs versatiles n'affichant pas une identification partisane stable ou une identification à une communauté d'appartenance (classe, ethnie, confession, culture ou territoire), elle ne trouvait, pour désigner ces électeurs, que des dénominations à connotations péjoratives : électeurs « instables », « flottants », « versatiles », « marais ».

Le livre-synthèse, publié en 1960 par les chercheurs du Survey Research Center de l'université du Michigan, sur le comportement électoral aux Etats-Unis, mettait fortement l'accent sur le faible intérêt pour la politique de la majorité des citoyens américains, sur leur peu d'aptitude à se former des opinions politiques individuelles à partir de principes abstraits<sup>1</sup>, sur le caractère ponctuel, superficiel et incohérent de leurs opinions à propos de très nombreux problèmes politiques ; en revanche, il apparaissait que le vote de la plupart de ces électeurs était comme guidé par leur identification, généralement forte et stable, à l'un des deux grands partis<sup>2</sup>.

Certes, une « école » (beaucoup mieux représentée chez les économistes que chez les sociologues) n'a pas cessé d'analyser le comportement de l'électeur – son vote, son abstention et son choix – en considérant celui-ci comme individu calculateur et stratège rationnel<sup>3</sup>,

1. Cf. Klingeman (D.), « Measuring ideological conceptualizations » in Barnes (Samuel H.), Kaase (Max) ed., *Political Action*, Beverley Hills, Sage, 1979.

2. Campbell (Angus), Converse (Philip E.), Miller (Warren), Stokes (Donald E.), *The American Voter*, New York, Wiley and Sons, 1960 ; voir aussi Converse (Philip E.), « The nature of belief systems in mass publics » in Apter (David E.), *Ideology and discontent*, New York, The Free Press of Glencoe, 1964 ; Butler (David), Stokes (Donald E.), *Political change in Britain, the evolution of electoral choice*, Londres, Macmillan, 1<sup>re</sup> éd. 1969, 2<sup>e</sup> éd. 1974 : plus complexe, cet ouvrage représente une adaptation, déjà plus raffinée, de *The American Voter* à la Grande-Bretagne.

3. Il est vrai que cette école s'est moins souvent intéressée aux votes pour la désignation des représentants dans des assemblées qu'à des votes à l'intérieur des comités restreints et au problème de la décision de majorité entre diverses alternatives pratiques. Parmi l'abondante littérature, contentons-nous de citer quelques œuvres majeures : Arrow (Kenneth J.), *Social choice and individual values*, New York, J. Wiley and Sons, 2<sup>e</sup> éd. 1963 ; Black (Duncan), *The theory of committees and elections*, Cambridge, Cambridge University Press, 1958 ; Buchanan (James M.), Tullock (Gordon), *The calculus of consent, logical foundations of constitutional democracy*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1962 ; Farquhason (Robin), *Theory of voting*, New Haven, Yale University Press, 1969 ; Downs (Anthony), *An economy theory of democracy*, New York, Harper, 1957. Parmi des travaux plus récents : Breton (Albert), *The economic theory of representative government*, Londres, Macmillan, 1974 ; Barry (Brian), *Political argument*, Londres, Routledge

dont le calcul peut d'ailleurs s'opérer aussi bien sur la base de l'utilité individuelle du votant que sur la base d'une utilité non « égoïste ». Mais ce type d'analyses très formelles, la plupart d'ailleurs dominées par le paradigme utilitariste, semblaient tellement démenties par les études empiriques sur les comportements électoraux, qu'elles étaient tenues par la plupart des sociologues et des politologues, au pire pour de purs jeux logiques, au mieux pour des modèles propres à soulever parfois de pertinentes questions mais incapables de fournir plus que de pauvres réponses, non confirmées par les observations empiriques apparemment les mieux contrôlées.

Mais voici que, dans les années 1970, les analyses électoralistes s'affinent et que des questionnements nouveaux sont provoqués par ce qui a semblé être (et qui a peut-être réellement été) une modification assez générale des comportements de certains électeurs non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Grande-Bretagne et en France.

Certains travaux de sociologie électorale mettent à jour des résultats qui conduisent à se demander si l'identification forte et durable à un parti de la part d'une forte majorité d'électeurs n'a pas été un phénomène relativement passager, ou en tout cas particulièrement accusé au cours des années 1950 et 1960. Ces travaux montrent, en effet, que cette identification partisane se transmet moins fréquemment que naguère de génération en génération, que, sur une période de quinze à vingt ans environ, les deux tiers des électeurs ont au moins une fois changé leur vote<sup>1</sup> et qu'en France, sur une période plus courte (10 mai 1981-17 juin 1984), un électeur sur deux est « instable »<sup>2</sup>. On a découvert aussi, notamment aux Etats-Unis, que le « désalignement partisan » est surtout le fait des jeunes cohortes parvenues à l'âge électoral après 1960 ; ces nouveaux électeurs ont tendance à

and Kegan Paul, 1965 (ouvrage qui critique, d'un point de vue philosophique, les travaux de cette école) ; le plus intéressant, selon moi, est Riker (William H.), Ordeshook (Peter C.), *An introduction to positive political theory*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1973 (notamment les chap. 2 et 4 et le chap. 11). Voir aussi Enelow (James H.), Hinich (Melvin J.), *The spatial theory of voting, an introduction*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

1. Ceci a été démontré pour la Grande-Bretagne, pour les six élections échelonnées de 1964 à 1979, par Himmelweit (H.), *How voters decide*, Londres, Academic Press, 1984.

2. Voir Grunberg (Gérard), « L'instabilité du comportement électoral » in Gaxie (Daniel) et al., *Explication du vote*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985. Voir aussi Toinet (Marie-France), Subileau (Françoise), « Un refus du jeu partisan », *Le Monde*, 31 août 1984. Ces deux études démontrent que l'instabilité résulte surtout des passages de l'abstention à la participation, et vice-versa.

ne pas se couler dans des identifications partisanses « préfabriquées », ils sont moins passifs et moins « captifs » que naguère, ayant des attitudes idéologiques plus cohérentes, se prononçant de façon plus affirmée sur des enjeux et des questions politiques que sur des noms de candidats ou de partis, plus « rationnels » et calculateurs, *décidant* leur vote à partir d'un faisceau complexe de facteurs parmi lesquels se trouvent notamment des calculs d'utilité personnelle, une évaluation de la valeur des partis en présence par rapport aux questions politiques jugées pertinentes (*salient issues effect*), l'état de l'offre électorale et enfin l'orientation générale de ces électeurs à tel ou tel parti<sup>1</sup>.

Sans pousser trop loin l'observation pour l'instant, on peut cependant noter que ces nouveaux regards sur les comportements électoraux ont atténué – sans le supprimer – l'écart qui jusqu'alors séparait les modèles individualistes formels et les études empiriques de sociologie électorale<sup>2</sup>.

L'attention a été ainsi recentrée sur deux points qui, même s'ils sont en partie liés, doivent être analytiquement distingués :

- D'une part, on s'est efforcé de mieux observer, mesurer et expliquer la « volatilité » d'électeurs ni « apathiques », ni mal informés ou incohérents, ni simplement « versatiles », mais (autant qu'on puisse l'observer...) capables de former leurs préférences de façon autonome et de se donner, au moment d'une élection, une stratégie (ce qui implique d'en changer en fonction de leur jugement sur la situation).

- D'autre part, on commence à s'interroger sur la capacité de ces électeurs « changeants » de mettre en relation d'un côté leur perception

1. Voir notamment, en ce qui concerne les Etats-Unis : Burnham (Walter D.), *Critical elections and the mainsprings of American politics*, New York, Norton, 1970 ; Pomper (Gerald), *Voter's choice, Varieties of American electoral behavior*, New York, Dodd Mead and Co. ; et surtout Nie (Norman H.), Verba (Sidney), Petrocik (John R.), *The changing American voter*, Cambridge, Harvard University Press, 2<sup>e</sup> éd. 1979. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, voir Budge (Ian), Crewe (Ivor), Fairlie (D.) ed., *Party identification and beyond: representation of voting and party competition*, Londres, Wiley, 1976 ; Himmelweit (H.), *op. cit.*, p. 305, note 1 ; Sarlvik (B.), Crewe (I.), Robertson (D.), *A new conservative electorate*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983 ; Rose (Richard), « From simple determinism to interactive model of voting, Britain as an example », *Comparative Studies*, 15, 2, juillet 1982, p. 145-168. En français, on peut consulter trois bonnes études générales : Gaxie (Daniel), « Mort et résurrection du paradigme de Michigan », *Revue française de science politique*, 32, 2, avril 1982, p. 251-269 ; Grunberg (Gérard), *op. cit.* ; Lancelot (Alain), « L'orientation du comportement politique » in Grawitz (M.), Leca (J.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985, t. 3, p. 367-428.

2. Voir notamment Budge (I.), « Electoral volatility : issue effects and basic change in 23 post-war democracies », *Electoral Studies*, 1, 2, août 1982.

d'une « crise » du système économique et d'un système social, et, de l'autre côté, l'évaluation de leur intérêt personnel face à cette « crise »<sup>1</sup> ; double évaluation qui pourrait expliquer la défection calculée à l'égard des partis jugés n'avoir pas (ou n'avoir plus) de réponse satisfaisante à certains *salient issues*.

Ces transformations dans les attitudes et les comportements des électeurs peuvent trouver leurs explications à la fois dans des changements sociétaux affectant le système culturel et le système social et, par voie de conséquence indirecte, dans des modifications de la personnalité des individus<sup>2</sup>. Le « nouveau » comportement électoral plus volontiers « infidèle », plus indépendant et plus calculateur en fonction de l'importance attribuée aux enjeux, pourrait donc être la résultante, observée au niveau des individus, du recul de certaines valeurs privilégiant la collectivité et de l'affaiblissement des formes et des mécanismes d'identification sociale ; ces deux facteurs généraux qui contribueraient à affaiblir l'encadrement des conduites sociales et, de ce fait, favoriseraient l'effet des contraintes résultant des événements et de la conjoncture.

A partir de là, il devient tentant – la mode de l'« individualisme » y poussant – de dessiner le profil d'un nouveau type d'électeur, l'électeur *individualiste*, et de poser l'hypothèse que l'individualisme deviendrait, plus que les identifications partisanses et les déterminations socio-culturelles, l'un des moteurs principaux du choix de l'électeur.

Or, indépendamment même des jugements de valeur que cette notion appelle inévitablement (et qui, selon les arrière-pensées, peuvent être totalement opposés : pour les uns, l'électeur « individualiste », c'est l'électeur libéré, pour d'autres, c'est le non-citoyen) – il me semble qu'on ne gagne aucune clarté à employer, pour analyser ces phénomènes bien réels mais complexes, le concept trop polysémique d'« individualisme », et qu'on risque, en outre, de mélanger des questions distinctes.

1. C'est ce qui résulte notamment de l'ouvrage de Alt (James), *The politics of economic decline*, Londres, Cambridge University Press, 1979, et du rapport présenté par Ivor Crewe au workshop organisé en 1981 par l'ECPR, « Electoral volatility in Britain since 1945 ».

2. Cf. Lancelot (Alain), *op. cit.* in Grawitz (M.), Leca (J.), *Traité de science politique*, t. 3, p. 375-378.

### Polysémie de l'« individualisme »

Dans le langage courant, le mot « individualiste » couvre sinon deux *contraires*, du moins deux dimensions totalement différentes : d'un côté, un égoïste ou un replié sur soi ; de l'autre, un individu autonome et défendant cette autonomie. En somme, dans ses acceptions extrêmes, le terme peut désigner aussi bien des défauts graves de caractère (l'individualiste qui refuse les disciplines collectives, l'intérêt général et même le secours à autrui) que des attitudes hautement recommandables (l'individualiste reconnaît chaque individu comme un autre lui-même mais respecte son altérité, il ne se laisse pas imposer des jugements et des actions contraires à la raison et à l'impératif moral). Il n'en va pas très différemment dans le langage savant : ici encore, il y a plusieurs « individualismes » dont les sens et les contenus ne peuvent guère être ramenés à quelques dimensions communes.

Nous passerons ici en revue quelques-uns de ces « individualismes » en nous demandant, pour chacun d'eux, ce qu'il pourrait signifier et impliquer en matière de comportement électoral. Ainsi, on verra si cela fait vraiment sens de parler d'« électeur individualiste ».

1. L'individualisme du mouvement des Lumières, ce fut la proclamation de l'émancipation de l'homme sortant enfin de sa minorité intellectuelle en refusant dorénavant de soumettre à quelque autorité que ce soit sa faculté de juger : *sapere aude* (ose faire usage de ton jugement !). La descendance de cet individualisme-là est longue, mais elle est loin de présenter toujours une parfaite unité de vues. Sur le plan qui nous intéresse ici, le comportement qui y correspondrait serait sans doute celui de l'électeur se décidant le plus « librement » possible, soucieux de s'informer, n'hésitant pas à entrer dans un procès de discussion argumentative avec ceux dont les opinions et les intérêts sont différents des siens.

Cet individualisme-là n'exclut pas l'électeur « calculateur » et « strattège », pas plus d'ailleurs qu'il n'exclut l'électeur fidèle au même parti, à l'appel des solidarités politiques de classe ou de groupe, mais ni l'un ni l'autre de ces comportements n'est *appelé* nécessairement par ce type d'individualisme. Ce serait d'ailleurs aplatir considérablement l'esprit des Lumières que de considérer qu'y est fidèle l'électeur qui déclare être « très » ou « assez intéressé par la politique », voter « régulièrement » et être « indépendant » de toute identification partisane stable.

2. Autre est l'individualisme des utilitaristes : l'individu a droit, et est naturellement porté, à la recherche de son plus grand bonheur et de sa plus grande utilité. Le comportement qui s'y conformerait serait celui de l'électeur calculateur, égoïste et rationnel, hiérarchisant et calculant les utilités et les coûts attendus de son abstention et de ses choix, compte tenu de l'offre électorale et de son information.

3. Il serait vain d'imaginer à quel type de comportement électoral – sinon peut-être l'abstention systématique... – conduirait l'individualisme, ou plutôt l'égoïsme intégral, de Stirner. Tout aussi vain (et plus ridicule) de chercher comment voterait l'électeur qui s'inspirerait de l'individualisme « au marteau » de Nietzsche<sup>1</sup>.

4. On objectera qu'en revanche, on pourrait tirer infiniment plus de profit des réflexions de Tocqueville, notamment dans *De la démocratie en Amérique*, sur l'individualisme. J'en suis moins certain...

À la différence de l'égoïsme, « vice aussi ancien que le monde », « amour passionné et exagéré de soi-même », l'individualisme, dit Tocqueville, est récent et « d'origine démocratique » :

C'est un sentiment réfléchi et paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables et à se retirer à l'écart avec sa famille et ses amis ; de telle sorte que, après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même<sup>2</sup>.

Comme l'a bien montré Jean-Claude Lamberti<sup>3</sup>, Tocqueville ne porte pas sur l'individualisme démocratique les mêmes condamnations que Bonald, Royer-Collard ou Guizot, pas plus qu'il ne s'en réjouit à la façon de Benjamin Constant. Il n'est pas insensible aux vertus

1. « ... Il importe peu, au fond, qu'on impose au troupeau une seule opinion ou qu'on lui en permette cinq ; ... celui qui ne partage aucune des cinq et va se ranger à l'écart a toujours tout le troupeau contre lui » (*Le gai savoir*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », § 174). A courte vue, cela pourrait s'interpréter comme un éloge de l'abstention si, dans le même ouvrage, ne se trouvaient d'autres aphorismes, comme ceux-ci, par exemple, qui ont une résonance infiniment plus « activiste » : « Il faut maintenant ... des hommes plus exposés, plus féconds, plus heureux ! Car, croyez-m'en, le grand secret pour moissonner l'existence la plus féconde et la plus haute jouissance, c'est de vivre dangereusement. Bâissez vos villes sur le Vésuve. Envoyez vos vaisseaux dans les mers inexplorées... » (*Ibid.*, § 283). Nous sommes bien au-delà de l'expression d'opinions par le vote !

2. Tocqueville (A. de) *De la démocratie en Amérique*, Paris, Garnier-Flammarion, t. II, 2<sup>e</sup> partie, chap. 2, p. 125.

3. Lamberti (J.-C.), *Tocqueville et les deux démocraties*, Paris, PUF, 1983, notamment p. 127.

privées auxquelles cet individualisme sert de refuge, il n'ignore pas qu'issu de l'égalité démocratique il traduit « ce penchant instinctif de l'indépendance politique »<sup>1</sup>, il sait que ses conséquences politiques les plus funestes peuvent avoir des remèdes<sup>2</sup>. Si l'individualisme est, pour Tocqueville, un vice de l'esprit c'est en raison de l'isolement, du repli sur le « privé » au détriment du « public »<sup>3</sup>, de l'oubli des vertus citoyennes. Mais surtout, l'auteur lie constamment l'individualisme à sa conséquence, selon lui naturelle, l'apathie, source d'« anarchie ou de despotisme »<sup>4</sup>. Mais visait-il particulièrement l'individualisme électoral ?

En condamnant l'apathie, Tocqueville pouvait certes penser aux électeurs abstentionnistes mais, d'évidence, il vise bien plus que cela et sa conception des vertus civiques dépasse de beaucoup les seules élections de représentants. Si l'on s'obstine, par conséquent, à vouloir tirer de Tocqueville des éléments de réponse à notre faux problème, la récolte me semble assez maigre : certes, l'abstentionniste habituel est-il un « individualiste » (mais surtout un « égoïste ») mais guère plus que le votant « ritualiste » qui croit s'être acquitté de tous ses devoirs de citoyen une fois qu'il a déposé dans l'urne un bulletin conforme à une identification partisane faible mais habituelle, et qui, ce geste fait, « s'isole... et se retire à l'écart avec sa famille et ses amis, ... abandonne volontiers la grande société à elle-même ». Autrement dit, en partant de l'individualisme « toquevillien », on ne peut rien déduire du seul comportement électoral entendu strictement : que l'électeur s'abstienne ou qu'il vote en ritualiste-conformiste, ou en calculateur rationnel, ou en partisan convaincu, qu'abstentionniste habituel dix ans auparavant il ait tendance à devenir à partir des années 1970 « stratège-calculateur », cela ne nous autorise pas à dire, en nous couvrant de l'autorité de Tocqueville, que cet électeur est individualiste ou non individualiste. Nous ne sommes en droit d'utiliser ces termes (dans le sens que leur donnait l'auteur de *De la démocratie en Amérique*) qu'en considérant l'ensemble des autres comportements (et peut-être pas seulement politiques) et l'ensemble des attitudes de l'électeur.

1. Tocqueville (A. de) *De la démocratie...*, op. cit., II, 4<sup>e</sup> partie, chap. 1, p. 354.

2. Les remèdes que l'auteur a observés en Amérique : la démocratie locale, le mouvement associatif, « la doctrine de l'intérêt bien entendu ».

3. « Les plus proches seuls intéressent » (*De la démocratie...*, II, p. 126).

4. Rien de plus clair sur ce point que la note qui clôture le chapitre 6 de la 4<sup>e</sup> partie du second volume (*ibid.*, p. 408) dont je me contenterai de citer les dernières lignes : « Ce qu'il est important de combattre, c'est donc bien moins l'anarchie ou le despotisme que l'apathie, qui peut créer presque indifféremment l'un ou l'autre ».

Tentons de tirer une conclusion de cette longue digression. On pourrait convenir de donner au terme « individualisme » une définition strictement limitée au comportement électoral, qui désignerait alors le comportement de l'électeur dont on a pu observer avec certitude que sa décision est prise en fonction d'une stratégie personnelle et faiblement orientée à des valeurs altruistes : mais, d'une part, cette définition est arbitraire (pourquoi ne serait pas aussi « individualiste » le militant convaincu depuis son adolescence qu'il est bon, sinon pour lui-même, mais pour le monde, de tenter de donner la victoire à tel parti ?) ; ou bien elle est parfaitement tautologique.

Cette convention terminologique et conceptuelle n'est donc pas admissible. Et si on veut utiliser les termes « individualisme-individualiste » dans un sens moins rigoureux, c'est l'indice qu'on veut précisément profiter de l'abondance de leurs sens, mais j'ai essayé de montrer que la tentative aboutit à un échec ou à des non-sens.

Il faut donc essayer de reformuler le problème et peut-être, d'abord, de le ramener à des proportions plus modestes.

## DES COLLECTIFS ET DES INDIVIDUS

### *Sur la sociologie électoral*

Ce que l'on a appelé « le paradigme de Michigan »<sup>1</sup> – c'est-à-dire l'observation selon laquelle le meilleur prédicteur du vote de la majorité des individus est leur identification partisane, le plus souvent stable et très souvent « héritée » – et toutes les études électorales mettant en évidence le poids des déterminations « religieuses », « sociales », « professionnelles », « culturelles », sur le vote, sont indiscutablement relativisées par la découverte de la « volatilité électoral ». Reste à savoir jusqu'à quel point, dans quelles conditions, et à attendre un peu plus d'explications sur les raisons de cette volatilité accrue.

Il faut rappeler que, si certains travaux mettant en évidence les « déterminations » du comportement électoral ont pu employer des formulations laissant croire que les sujets du vote étaient des collectifs (« le vote ouvrier », « le vote catholique », le vote des « jeunes »...), jamais ces travaux n'ont oublié : a. que ces déterminations étaient

1. Voir l'art. cité p. 306, note 1, de Daniel Gaxie.

relatives (la part de variance expliquée par l'ensemble des variables les plus lourdes n'étant jamais très considérable<sup>1</sup> ; b. que le poids des déterminations externes variait en fonction de la nature de l'élection, de l'offre électorale et de l'importance de certains *issues* au moment de l'élection ; c. qu'une partie au moins des électeurs considérés habituellement comme stables pouvait modifier son vote soit occasionnellement (mais dans une occasion significative pour ceux qui « changeaient »)<sup>2</sup>, soit de façon plus durable lors de périodes de crise et de réaligement<sup>3</sup>.

Vers le milieu des années 1960, V.O. Key, dans un recueil d'études publié après sa mort<sup>4</sup>, avait déjà montré, passant en revue l'évolution des comportements électoraux aux Etats-Unis au cours de la dernière génération, que l'électeur peut être instable, mais pas à la façon d'une girouette, que sa « décision » n'est jamais entièrement dépourvue de « rationalité », et que, par exemple, les électeurs qui changent de camp en passant dans celui du parti qui vient d'occuper les responsabilités gouvernementales le font probablement « parce qu'ils approuvent la politique du parti au pouvoir et y trouvent utilité et non pas en raison de subtiles particularités psychologiques ou sociologiques »<sup>5</sup>. Arthur Goldberg, étudiant la conservation ou l'abandon par les enfants des identifications partisans des parents et mettant cette donnée en relation avec le niveau d'instruction des deux générations, montrait

1. A titre d'exemple, dans les diverses segmentations figurant dans le recueil dirigé par Rose (Richard) (*Electoral behavior : a comparative handbook*, New York, Free Press, 1974), la part de la variance totale expliquée par la segmentation dans les divers pays étudiés atteint exceptionnellement 50 % et se situe le plus souvent entre 35 et 15 %. On observera encore, à la suite d'Alain Lancelot, que si en France la corrélation entre la pratique religieuse catholique et le vote de droite paraît si bien établie et avoir si peu varié à travers les époques, cette corrélation pourtant réelle masque un phénomène encore plus massif (numériquement) : lorsqu'on prend en compte en effet les bases statistiques respectives des « pratiquants » d'un côté et des « non-pratiquants » et des « sans religion » de l'autre, on s'aperçoit alors qu'en 1978, à peu près la moitié des électeurs de droite (mais, il est vrai, plus de 80 % des électeurs de gauche) provenaient des « non-pratiquants » et « sans religion » (cf. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 392).

2. On peut en donner des exemples caractéristiques : le million et demi d'électeurs français de gauche qui, aux élections de 1958, ont délaissé leurs partis habituels pour marquer leur soutien au général de Gaulle, principalement en raison de la question algérienne ; en 1964 aux Etats-Unis, la défection des électeurs républicains au détriment de Barry Goldwater, jugé trop conservateur, notamment sur les problèmes intérieurs.

3. Voir Key Jr. (V.O.), « A theory of critical elections », *Journal of Politics*, 17, 1955, p. 3-18 ; du même auteur, « Secular realignments and the party system », *Journal of Politics*, 21, 1959, p. 198-210.

4. Key Jr. (V.O.), *The responsible electorate : rationality in Presidential voting : 1936-1960*, Cambridge, Harvard University Press, 1966.

5. *Ibid.*, p. 104.

que cette transmission – qu'elle soit ou non « réussie » – ne pouvait pas être expliquée seulement par des déterminismes sociaux, mais aussi pour une part par des calculs rationnels<sup>1</sup>.

Si l'on veut instruire le procès des lacunes ou des erreurs de la sociologie électorale des années 1950 et 1960, on doit commencer par deux remarques.

### Première remarque

La relative inattention à la stratégie individuelle de vote de l'électeur, en France du moins, était peut-être due à ce que relativement peu de travaux étaient consacrés à l'interaction entre les stratégies *des partis* et des candidats pour maximiser leurs gains électoraux et les stratégies *des électeurs*. D'un côté, il y avait des travaux sur les partis qui – le livre pionnier de Maurice Duverger mis un peu à part – s'intéressaient relativement peu à leurs stratégies lors d'une élection donnée. D'un autre côté, quelques rares travaux (peu connus) de marketing politique. Enfin, les travaux de sociologie électorale. Or, encore une fois, en France tout au moins, ces derniers ont relativement peu exploré les voies ouvertes par les ouvrages, pourtant très tôt connus, de Lazarsfeld et de ses collaborateurs<sup>2</sup>, et encore moins prêté attention à l'ouvrage (publié en 1957) d'Anthony Downs<sup>3</sup>. La question des jeux de stratégie entre les partis et l'électeur, des interactions entre offre et demande politiques, comme la question des choix entre fidélité (*loyalty*) et défection (*exit*), échappaient partiellement à l'attention ou n'étaient mentionnées que de façon historique, sinon anecdotique<sup>4</sup>.

1. Goldberg (Arthur S.), « Social determinisms and rationality as bases of party affiliation », *American Political Science Review*, 63, 1969.

2. Lazarsfeld (Paul F.), Berelson (Bernard), Gaudet (Hazel), *The People's choice*, New York, The University of Columbia Press, 1948 ; Berelson (B.), Lazarsfeld (P.F.), MacPhee (William N.), *Voting*, Chicago, University of Chicago Press, 1954.

3. Downs (Anthony), *An economic theory of democracy*, *op. cit.*

4. Il faut cependant rappeler que les divers *Cahiers* de la Fondation nationale des sciences politiques sur les consultations de 1956, 1958, 1962, 1965 et 1967 contenaient des études sur les stratégies des partis et les campagnes électorales.

### Deuxième remarque

Les énoncés probabilistes généraux de la sociologie électorale s'intéressaient bien davantage aux *collectifs* (socio-professionnels, religieux, régionaux, générationnels...) entre lesquels peut se « répartir » la population électorale soumise à observation qu'à la psychologie et la rationalité de l'électeur au moment où, comme individu, il doit se décider.

Et cela, pas seulement parce qu'un des objectifs de ces études était de prédire les résultats agrégés des millions de décisions des unités individuelles de cette population, ni parce que ce type d'énoncés probabilistes est celui qui se prête le mieux à la vérification empirique statistique sur des échantillons représentatifs des « collectifs » (il est évidemment plus facile de construire des échantillons de csp, de tranches d'âge, de pratiques religieuses, ... que des échantillons de diverses « rationalités »), mais, plus généralement, parce que c'est une des pentes les plus douces de la sociologie lorsqu'elle oublie certaines mises en garde de l'« individualisme méthodologique ».

Mais ces deux observations n'emportent nullement récusation des résultats auxquels était parvenue cette sociologie électorale peut-être trop exclusivement fascinée par les déterminismes sociaux et psychosociaux du comportement électoral. Elles n'ont d'autre utilité que d'essayer de comprendre pourquoi une attention moindre était portée à la « liberté » de l'acteur individuel.

Nul n'ignorait que, dans les derniers jours plus ou moins dramatisés de la campagne électorale, l'électeur habituellement fidèle et stable *pouvait* devenir un électeur « nouveau », qu'il pouvait passer de l'intention de voter à l'abstention ou vice-versa, qu'il pouvait soit reconfirmer une allégeance ancienne, soit décider d'être « infidèle ». Le sociologisme des électoralistes ne les empêchait pas de savoir que l'électeur qui, de façon plus ou moins occasionnelle, décide de s'abstenir, ne le fait pas seulement parce qu'il est indifférent ou parce qu'il n'est pas parvenu à résoudre les « pressions croisées » qui pèsent sur lui, mais que ce peut être aussi en raison de son intérêt pour certains problèmes politiques du moment qu'il estime n'avoir pas été pris en considération par les partis et candidats en faveur desquels ses préférences générales auraient pu le porter à voter<sup>1</sup>. On ne jugeait

1. Cela a été montré, il y a plus de vingt ans, par Sola Pool (Ithiel de), Abelson (Robert P.), Popkin (Samuel L.), *Candidates, issues and strategies*, Cambridge, MIT Press, 1964, p. 76 et suiv.

guère utile de dire, bien qu'on le sût, que l'électeur habituellement stable qui change son vote peut le faire pour de multiples raisons, dont certaines sont clairement liées à des calculs stratégiques et d'autres ne le sont pas, au moins directement. Ce peut être, par exemple, par suite d'un calcul conjoncturel d'opportunité et d'efficacité ou parce que la structuration de l'offre politique a changé<sup>1</sup>. Mais ce peut être aussi par suite aussi de l'érosion de l'allégeance ancienne (de « très » proche d'un parti, l'électeur est devenu « peu proche »<sup>2</sup>, ou parce que la dislocation des comportements modaux de son groupe d'appartenance a rendu plus incertain le contrôle des « ressortissants » de ce groupe, ou encore parce que les « collectifs d'appartenance » ne présentent plus en *tn* les caractéristiques qu'ils avaient en *t1*, *t2*, *t3*<sup>3</sup>.

On le savait, mais on le disait relativement peu parce que de telles observations semblaient moins intéressantes. A tort sans doute, parce qu'elles relèvent bien de la sociologie (mais nullement de l'« individualisme » aux sens que l'on a examinés plus haut).

### *L'action de l'électeur et l'individualisme méthodologique*

Ces « insuffisances » et ces « oublis » auraient-ils pu être mieux contrôlés si l'on avait rigoureusement raisonné dans le cadre du paradigme de l'individualisme méthodologique ? Si l'on considère l'abstention, la distribution des choix électoraux entre les partis, la stabilité ou l'instabilité électorale, et les « déterminations » socio-culturelles du vote, comme « la résultante d'un ensemble d'actions individuelles »<sup>4</sup>, nos problèmes s'éclaireront-ils mieux ?

L'acte individuel de chaque électeur peut être compris comme une action adaptative rationnelle à sa situation personnelle dans un système donné tel que le perçoit subjectivement l'acteur ; mais cette situation personnelle dans le système est définie, *entre autres choses*, par son statut socio-professionnel et par d'autres caractéristiques (qu'il partage

1. Par exemple, positionnement différent en *tn* d'un ou plusieurs partis, chute telle du niveau électoral d'un parti qu'elle incite une fraction de ses électeurs habituels à transférer plus utilement leur vote sur un autre parti, modification des systèmes d'alliance, effets d'un nouveau système électoral...

2. Comme le souligne Gérard Grunberg, la vérification de cette hypothèse supposerait qu'on disposât d'enquêtes par *panel*, malheureusement très rares en France (*op. cit.*).

3. Par exemple, vieillissement moyen du collectif, plus grande féminisation, amélioration ou dégradation de la position du groupe dans l'échelle des statuts...

4. Boudon (Raymond), *La place du désordre*, Paris, PUF, 1984, p. 39.

avec beaucoup d'autres individus placés, par conséquent, au moins au regard de ces statuts et de ces caractéristiques, dans des situations personnelles très voisines de celle de notre acteur). Cette situation personnelle d'« agriculteur » riche ou pauvre, d'« ouvrier » travaillant dans une petite entreprise de bâtiment ou dans une grande entreprise des industries chimiques est elle-même fonction d'un ensemble de données macro-sociologiques (taux et nature de la syndicalisation dans l'entreprise ou dans le secteur ; niveau d'instruction correspondant au statut socio-professionnel ; place de ce statut dans la stratification sociale, culture et sous-culture du groupe, etc.). Rien d'étonnant, par conséquent, si l'agrégation des choix individuels adaptatifs de millions d'individus de statuts semblables – déterminant des ensembles de situations voisines, elles-mêmes liées à des données macro-sociologiques relativement identiques – fait ressortir des corrélations plus ou moins fortes entre les comportements électoraux des individus et les groupes qui dénotent les « situations » sociales de ces individus<sup>1</sup>. Rien d'étonnant non plus si la corrélation devient plus forte lorsque la situation personnelle de ces électeurs est caractérisée par une accumulation d'indices d'appartenance à ce « statut ».

Dans le cadre de ce paradigme, cela n'a évidemment pas de sens de s'interroger sur le caractère plus ou moins « individualiste » du vote selon qu'il est conforme ou non conforme au sens général de la corrélation résultant de l'agrégation des choix individuels : dans tous les cas, le choix opéré par chaque individu est toujours une action d'adaptation rationnelle à sa situation.

Contre cette façon de poser le problème, on peut élever une objection « naïve » : c'est qu'on n'a guère de preuves établissant que chaque électeur, avant de faire son choix, *délibère* si peu que ce soit sa décision et calcule sa « mise » électorale de façon à rechercher la meilleure adaptation rationnelle de ce choix à sa situation personnelle, compte tenu de l'information dont il dispose, du degré de saillance que présentent pour lui et l'enjeu de l'élection et les programmes de candidats, compte tenu enfin de la structuration de l'offre électorale. En sens opposé, sont au contraire très nombreux les travaux de sociologie électorale montrant que, « délibérés » rationnellement ou non, les choix électoraux des individus sont le plus souvent semblables aux choix agrégés des autres membres de leur groupe d'appartenance ou de référence ; de même, les preuves ne manquent pas qu'un

1. Je suis d'aussi près que possible les formules utilisées par Raymond Boudon (*op. cit.*, notamment p. 40, 46, 55, 58, 67), en espérant ne pas trahir sa pensée.

individu qui, plusieurs mois avant une élection s'auto-positionne spontanément sur la partie droite d'un axe gauche-droite, a de fortes chances de ne pas renverser cette allégeance au moment de voter<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la notion d'« action adaptative » n'est pas sans poser quelques problèmes. Autant elle est immédiatement compréhensible lorsqu'il s'agit, pour l'acteur, d'adapter sa décision de vote à sa situation personnelle, pour la conserver ou l'améliorer, car on est alors en présence d'une rationalité orientée aux *objectifs*. Autant elle est, en revanche, plus problématique lorsque l'électeur oriente son choix en fonction d'une situation qui ne lui est pas personnelle (par exemple, pour développer l'aide au Tiers Monde, pour promouvoir la paix, pour faire barrage à une politique qu'il juge néfaste, même si elle ne lèse pas lui-même, etc.) : en ce cas, la rationalité est orientée à des *valeurs* et, à mon sens, la notion d'adaptation est alors peu adéquate. C'est pourquoi, cette notion d'action adaptative ne me semble pas nécessaire au paradigme de l'individualisme méthodologique<sup>2</sup> : il suffit de considérer que l'intérêt individuel de l'acteur peut être aussi bien « égoïste » qu'« altruiste ».

Le plus grand intérêt, me semble-t-il, qui peut être retiré de la perspective de l'individualisme méthodologique, c'est de rappeler à l'analyse que, comme toute autre action, l'action électorale n'obéit pas seulement à des procès de *causalité* qui la conditionnent, mais aussi à des procès d'*intentionnalité*<sup>3</sup> où l'acteur, dans les limites que tracent ses conditionnements, cherche à s'adapter à sa situation et à atteindre quelques buts. Ou, pour dire les choses un peu autrement, l'individualisme méthodologique rappelle que l'action des acteurs doit être prise au sérieux : elle n'est pas seule inscription passive de causes objectives, elle doit être comprise aussi bien à partir des structures, déterminants et antécédents où elle se déploie, qu'à partir des motivations des acteurs et de leur recherche de « rationalité » (sur cette rationalité, v. *infra*, p. 314-316).

1. Ceci est bien analysé, en ce qui concerne les électeurs classés comme « stables », par Colette Ysmal dans sa contribution (« Stabilité des électorats et attitudes politiques ») à Capdevielle (J.) et al., *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981, notamment p. 118-124 et tableau 62, p. 291.

2. Le recours à cette notion par Raymond Boudon dans *la place du désordre* se justifie par le fait qu'il étudie principalement dans cet ouvrage le changement social.

3. C'est un des leitmotivs du livre de Elster (Jon), *Ulysses and the sirens*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, notamment p. 137-141.

*Homo œconomicus et homo politicus :  
même modèle d'action ?*

Pour des raisons de brièveté, il n'est pas possible de résumer, même succinctement, les modèles théoriques de comportement électoral inspirés des modèles d'action économique. On se bornera donc à donner quelques illustrations relativement simples de certaines questions traitées dans ces modèles et à présenter quelques observations critiques.

L'hypothèse de base est que la rationalité qui guide l'électeur, aussi bien que le candidat (ou le parti), repose sur l'utilité attendue de l'action : chacun maximise ses préférences en fonction de son utilité. Des auteurs comme James Buchanan et Gordon Tullock, dans *The calculus of consent* (1962), appliquent rigoureusement le principe de l'optimalité de Pareto aux élections électorales.

Partant de là, Anthony Downs<sup>1</sup> d'abord (avec quelques précautions) et ensuite Buchanan et Tullock ont soulevé le problème du *paradoxe du votant*. Si l'électeur est un calculateur rationnel et égoïste, il a peu de raisons de voter. Si on met en équation la fonction d'utilité de la décision de l'électeur, on obtient :

$$R = PB - C + D$$

- où : R = l'action de l'électeur (voter et chercher de l'information) ;
- P = probabilité que l'utilité sera maximisée si R est entrepris ;
- B = bénéfices attendus de l'action R ;
- C = coûts de l'action ;
- D = avantages *privés* complémentaires de l'action (satisfactions morales, intellectuelles, matérielles...).

Sur de telles bases - et sauf peut-être pour l'électeur pourvu d'un statut très aisé le mettant probablement à l'abri des conséquences collectives du vote, d'un bon niveau d'instruction abaissant ses coûts d'information, ou ayant un fort engagement politique - la conséquence est simple : il est « irrationnel » de voter. L'électeur moyen saisit difficilement les différences qui séparent les partis sur les questions (*issues*) politiques du moment (qu'il distingue mal et sur lesquelles ses préférences sont souvent intransitives), il manque d'informations sur les performances passées de ces partis comme sur la fiabilité des « produits » qu'ils proposent, il ne pourrait donc combler ces handicaps qu'en collectant de l'information, mais cette collecte présente

1. Downs (A.), *op. cit.*, chap. 11 et 14.

pour lui un coût direct (temps, fatigue...) et indirect (frustration, sentiment d'incompétence, indécision non allégée par l'information recueillie). Si, comme il est probable, ce coût lui semble excéder les bénéfices potentiels de l'action et si, de surcroît, il a le sentiment que les jeux sont faits, que sa voix seule est un élément tout à fait négligeable dans le résultat global, qu'enfin, votant ou non, il a les mêmes chances d'obtenir les avantages éventuels de la victoire d'un parti ou d'un autre alors que les bénéfices supplémentaires personnels (D) qu'il pourrait retirer du vote lui semblent nuls ou très faibles, il s'abstiendra « rationnellement ».

Sans pouvoir entrer dans les développements trop approfondis, on remarquera au passage que ce raisonnement fait totalement abstraction des démonstrations d'Herbert Simon à propos des entrepreneurs économiques qui, le plus souvent, se contentent d'une « rationalité limitée » et de choix rationnellement suffisants (*satisficing*) : l'électeur ne recherchera pas l'information la plus parfaite (pas seulement pour des raisons de coût d'accès) et ne procédera pas à une régression à l'infini à la poursuite de la rationalité la plus pure, il s'arrêtera à un moment où il se jugera satisfait, compte tenu d'abord de ce qu'il veut faire, et ensuite de ce qu'il suppose être l'information des électeurs comparables (à ses yeux du moins) à lui-même.

Le « paradoxe du votant » a été souvent critiqué, notamment par Brian Barry<sup>1</sup> et par William H. Riker et Peter C. Ordeshook<sup>2</sup>. Ces derniers, notamment, insistent sur deux ensembles de facteurs qui limitent beaucoup cette « rationalité » de l'abstention. Le premier est que, dans la plupart des démocraties, le vote est spontanément perçu par la majorité des électeurs comme un devoir avant même d'être perçu comme une action « rationnelle ». Le second est que, même en s'en tenant au cadre de la stricte « rationalité », le paradoxe du votant sous-estime la valeur pour l'acteur de ces satisfactions « supplémentaires » (le D de l'équation) qu'il peut obtenir en ne s'abstenant pas, même s'il n'attend pas de bénéfices matériels du fait d'aller voter, alors que son action est une goutte d'eau dans la mer<sup>3</sup>. Or ce genre de « satisfactions » est très important dans l'univers politique.

1. Barry (B.), *Political argument, op. cit.*, p. 281, 328-330.

2. Riker (W.H.), Ordeshook (P.C.), *An introduction to positive political theory, op. cit.*, notamment p. 57 et 63.

3. Riker et Ordeshook (p. 63) énumèrent quelques-unes de ces satisfactions marginales : 1. le plaisir de se sentir en règle avec l'éthique démocratique ; 2. le plaisir (peut-être passager...) d'affirmer une allégeance partisane, forte ou moyenne ; 3. le plaisir d'avoir une occasion de « décider », de s'intéresser plus activement que de coutume, de s'informer

Un autre exemple des problèmes logiques soulevés par ce type d'analyses concerne plus directement les stratégies des partis que celles des électeurs (encore que le raisonnement porte sur l'interaction entre les unes et les autres) : c'est le théorème dit de l'électeur médian<sup>1</sup>. A la double condition hypothétique que quasiment tous les électeurs votent et que la distribution des opinions soit de type unimodal<sup>1</sup>, le théorème veut que chacun des principaux partis a intérêt à graviter, pour optimiser ses gains, vers la position de l'électeur médian ; dans ce but, le parti A peut être tenté - à la façon d'une firme tentant d'enlever une part de clientèle « non acquise » - d'ajouter à son programme initial quelques articles (ou « produits ») susceptibles de séduire une partie des électeurs du parti B, son principal rival. Nous sommes donc dans un *modèle spatial*. Cette invasion du territoire des rivaux l'expose cependant au risque que ceux des électeurs habituels de son territoire qui se trouvent les plus éloignés de l'électeur médian manifestent leur mécontentement en choisissant l'abstention ou en donnant leur vote à un tiers parti C (théoriquement, si les préférences des électeurs étaient transitives, ce tiers parti devrait être encore plus éloigné qu'eux-mêmes, mais pas trop grand quand même, de l'électeur médian). Si, pour pallier ce dernier risque, le parti A faisait coalition avec ce tiers parti C, il devrait en payer le coût soit en renonçant à aller trop loin vers le territoire convoité du parti B, soit en payant l'allié C par diverses primes plus ou moins onéreuses<sup>2</sup>.

Il n'est pas contestable que ces modèles correspondent à des logiques stratégiques rationnelles et que celles-ci peuvent se trouver effectivement en œuvre dans les actions *réelles* des partis et des électeurs (il serait aisé d'en donner des illustrations tirées de la vie politique).

D'une façon générale, la faiblesse de ce type de raisonnements est de rester beaucoup trop dépendant d'un seul modèle de rationalité, celle de l'acteur économique<sup>3</sup>, qui suppose, d'une part, des préfé-

(sans doute cela est un coût pour certains, mais pour d'autres, la satisfaction obtenue vaut largement ce coût) ; la satisfaction d'échapper au sentiment d'inutilité dans le système politique car, pour la plupart des citoyens, l'entrée dans le bureau de vote est la seule chance de montrer qu'eux-mêmes et leurs actions peuvent avoir un sens politique.

1. Si la distribution est plurimodale, la démonstration du théorème est plus compliquée, mais le raisonnement reste le même.

2. Cf. Riker (William H.), *The theory of political coalitions*, New Haven, Yale University Press, 1962. Il démontre qu'en règle générale, la coalition « minimale » est la plus rationnelle et la plus payante.

3. Sans prendre en compte tout ce que, non sans humour parfois, Jon Elster classe dans les catégories de « rationalité problématique » (par exemple l'altruisme, la rationalité

rences transitives, cohérentes et stables ; d'autre part, la logique dominante de la maximisation de l'utilité. Or, en dehors du champ de l'activité économique, les actions humaines suivent des « rationalités » ou des « quasi-rationalités » infiniment moins simples. Une des caractéristiques de l'homme est qu'il sait agir en différant son action et ses satisfactions, en recourant à des stratégies indirectes, il peut incorporer à *une* rationalité de l'action des préférences « altruistes », des décisions de confiance ou de défiance (il serait d'ailleurs intéressant de réfléchir sur la dimension fiduciaire de la succession des votes d'une personne...).

Jusqu'ici, la plupart de ces modèles d'analogie économique semblent peu capables d'incorporer des logiques proprement « politiques » et « idéologiques ». Pour différentes raisons, qui ne sont pas toutes des « erreurs », un parti peut ne pas pouvoir ou ne pas vouloir, à tout coup, viser l'électeur médian et encore moins aller au-delà (le Parti républicain à l'élection présidentielle américaine de 1964, le Parti travailliste britannique en 1979), soit parce que cela l'exposerait à une crise interne, soit parce que ses dirigeants du moment souhaitent lui redonner une image plus cohérente, soit parce que cela signifierait pour lui une renonciation à une position de principe sur laquelle il estime ne pas pouvoir céder<sup>1</sup>. Des électeurs fidèles à un parti - si la structure de l'offre électorale le permet (si le régime est un scrutin majoritaire à deux tours) - peuvent, pour des raisons étrangères au pur calcul d'utilité, les uns accepter, les autres refuser les « déplacements spatiaux » et les alliances conclues par ce parti. Seuls sont réellement prévisibles les comportements des électeurs « acquis » et « lointains » - c'est-à-dire en principe peu « calculateurs » ; quant aux électeurs « potentiels » et « fragiles » - c'est-à-dire ceux qui *pourraient*

suffisante), et de « rationalité imparfaite » (par exemple : Ulysse se faisant lier au mât de son vaisseau pour se protéger contre sa faiblesse future face aux chants des sirènes, Pascal recommandant de commencer par s'asperger d'eau bénite si l'on veut plus tard croire « rationnellement », la décision des voyageurs perdus dans la forêt de marcher toujours droit devant eux jusqu'à atteindre l'orée sans se préoccuper ni de l'orientation, ni de la distance à parcourir...). Voir les chap. II et III de *Ulysses and the sirens*, op. cit.

1. Ce que ne fit pas le Parti social-démocrate allemand en adoptant en 1959 son programme de Bad-Godesberg ; mais les exemples ne manquent pas qui vont en sens contraire. De même, un Parti socialiste peut, en actes, *faire son* « Bad Godesberg » mais *sans le dire* ; ainsi le PS français à partir de 1982. Le cas existe aussi de partis qui, en dépit de la dislocation du « vote de classe », ne peuvent pas ou ne veulent pas renoncer à faire appel à ce vote. Voir, par exemple, Kelley (Jonathan), McAllister (Ian), Mughan (Anthony), « The decline of class revisited, class and party in England, 1964-1979 », *American Political Science Review*, 79 (3), septembre 1985, p. 719-737.

être gagnés et ceux qui *pourraient* être perdus en fonction de la nouvelle stratégie adoptée par le parti pour lequel ils ont une attirance de *second choix* et selon celle adoptée par le parti envers lequel ils ont une préférence de *premier choix*<sup>1</sup> -, les « raisons » qui pourraient les conduire à changer de camp sont souvent si contradictoires que ce ne sont pas les innovations stratégiques des partis qui peuvent influencer beaucoup leur changement. Un modèle de marketing politique doit prendre en considération à la fois les « intérêts » et les « passions » (pour reprendre le titre de l'ouvrage d'Albert O. Hirschman). Et, certes, n'ayons pas la naïveté de croire que, dans la sphère politique, les intérêts soient moins décisifs que les passions ; mais ils sont rarement simples et il peut y avoir « intérêt » à se conformer aux passions... ou à en créer.

#### LE VOTE : POLITIQUE PLUS QUE SOCIOLOGIQUE

La remise en question du « paradigme de Michigan », de l'hypothèse centrale de la stabilité des orientations politiques, et des quasi-déterminations sociologiques du vote, de même que, parallèlement, une lumière plus précise portée sur les phénomènes d'infidélité électorale et sur les variations des comportements de *certaines* électeurs selon les enjeux politiques du moment, selon la structuration de l'offre et selon les stratégies des partis, ne permettent pas à mon sens de tirer des conclusions certaines sur la montée de l'« individualisme » chez les électeurs des années 1970 et 1980. En revanche, on peut en tirer un enseignement qui, lui, me semble plus limité mais plus indiscutable. C'est que le comportement électoral relève beaucoup plus d'une connaissance du *politique* et de la politique que de la sociologie, même si cette dernière nous a appris (et nous apprendra encore) beaucoup de choses sur le vote<sup>2</sup>. Mais, ici encore, ne nous laissons

1. Sur ces notions d'électeurs acquis, lointains, potentiels, fragiles, voir Lindon (Denis), Weill (Pierre), *Le choix d'un député*, Paris, Minuit, 1974, p. 104 et suiv. L'ouvrage montrait que même le Parti communiste pouvait compter sur très peu d'électeurs « acquis » (9 % sur l'ensemble de l'électorat français) et n'atteignait ses scores de l'époque que grâce à 13 % d'électeurs « fragiles », c'est-à-dire sympathisants communistes susceptibles, le cas échéant, de flancher mais qui, à cette époque (1973) ne flanchaient pas le jour du vote.

2. Ce qui n'est pas une surprise pour qui a lu les trois volumes de *Chroniques électorales* de François Goguel (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques), représentatives d'une grande tradition.

pas emporter par l'importance de cette « redécouverte » et tentons plutôt d'en mesurer la portée et d'éclairer quelques-unes de ses implications.

#### *La proximité partisane et les « sympathisants »*

L'hypothèse de la stabilité des électors comme tendance générale supposerait qu'une large majorité des électeurs a un attachement fort à un parti. Or la mesure de cette force est le plus souvent représentée par des indicateurs assez frustes. On demande par exemple, à l'électeur des Etats-Unis s'il se considère « fortement », « faiblement » républicain ou démocrate, ou s'il se classe « indépendant » ; à l'électeur français : « très proche », « assez proche », « peu proche », « pas du tout proche », « éloigné » d'un parti<sup>1</sup>.

Or on constate, notamment en France, que les déplacements de vote d'une élection à une autre sont très faibles (mais se produisent cependant...) parmi les deux groupes « très éloignés » et « très proches » (qui représentent l'un et l'autre une proportion moyenne très faible de l'ensemble de l'électorat, voir tableau suivant) alors qu'ils sont nettement plus fréquents parmi les « assez proches », « peu proches », « pas du tout proches » (qui, en 1978, représentaient 73 % du corps électoral, voir tableau).

Constatation supplémentaire non moins intéressante : ces électeurs instables, qui ont déplacé leur vote en allant parfois jusqu'à franchir la ligne de démarcation gauche/droite, sont en forte majorité des électeurs qui s'auto-positionnent dans les cases centrales de l'axe gauche/droite et qui fournissent souvent des réponses en discordance avec les positions programmatiques des partis dont ils se disent relativement proches<sup>2</sup>. Certes, dans l'électorat communiste, la proportion

1. Ce sont les indicateurs retenus dans la grande enquête post-électorale réalisée en mars 1978 par la Fondation nationale des sciences politiques et la SOfRES qu'analyse *France de gauche, vote à droite*, op. cit., note 36. On emploie aussi, concurremment, une autre mesure qui porte non sur l'attachement à un parti, mais sur l'auto-positionnement de l'électeur dans sept cases échelonnées de l'extrême gauche à l'extrême droite.

2. Au moment des municipales de mars 1983, par exemple, 69 % de ceux qui se déclaraient « déçus » par Mitterrand se situaient sur les cases centrales de l'axe (cf. Parodi (J.-L.), « Dans la logique des élections intermédiaires », *Revue politique et parlementaire*, avril 1983, p. 42-71 ; Jaffré (Jérôme), « Les déçus du socialisme ? », SOfRES, *Opinion publique 1984*, p. 67-71. Les « stables de gauche » étaient à 72 % « favorables à l'extension du secteur public », alors qu'ils n'étaient que 35 % chez ceux qui, entre 1973 et 1978, étaient passés du vote de gauche au vote de droite.

des « très proches » est plus élevée que chez les sympathisants des partis du centre gauche et du centre droit, mais, chez eux aussi, la proximité partisane a des degrés variables : chez les « très proches » 9 % seulement avaient voté Mitterrand dès le premier tour de 1981 mais ces pourcentages s'élevaient à 17 % pour les « assez proches » et 23 % pour les « peu proches » ; en ce qui concerne le vote en faveur de la liste Le Pen le 17 juin 1984, les pourcentages étaient de 0 % chez les « sympathisants » communistes « très » ou « assez proches » du PCF mais de 5 % chez ceux s'en déclarant « peu proches » (Sondage SOFRES « Sortie des urnes », 17 juin 1984).

Cette proportion finalement faible d'électeurs ayant une proximité ou un éloignement très fort à l'égard des partis, de même qu'en France la tendance au « centrisme » d'une fraction importante des électeurs modérément « proches » du PS, de l'UDF et du RPR, appellent quelques remarques.

La première, propre à la situation française, est que la quasi-disparition depuis 1970 d'un vrai centre politique autonome peut expliquer que les électeurs jadis attirés par ce centre (radicaux, MRP) n'éprouvent qu'une proximité assez relative vis-à-vis du PS, de l'UDF et du RPR qui sont pour eux un « second choix », un choix contraint par la structure de l'offre.

La seconde remarque est de portée plus générale. Les proximités partisans relatives et contraintes favorisent évidemment l'instabilité et la volatilité électorales. Mais la séquence causale est peut-être plus compliquée : n'est-ce pas le désir, de la part de certains électeurs habituels (même ceux du Parti communiste français) d'avoir un rapport moins captif avec leur parti, plus indépendant et plus « conditionnel », qui se traduit dans ces proximités « molles » ? S'agit-il, de façon encore plus générale, du désir d'un rapport « différent » à la politique ? La question n'a pas, à ma connaissance, de réponse décisive ; elle vaut cependant d'être posée pour mieux s'interroger sur ce que les enquêtés ont dans l'esprit lorsqu'ils répondent qu'ils « s'intéressent assez peu à la politique » ou que « la politique est une chose trop compliquée... ». Ce type de réponses, généralement interprété comme l'indice d'une reconnaissance d'incompétence et d'une « délégation de soi » aux agents acceptés du champ politique, n'empêche pourtant pas ceux qui les fournissent de saisir, par exemple, l'occasion d'une élection (et pas n'importe laquelle, ... ce qui indiquerait qu'ils ne sont pas si « incompetents » qu'on le dit !) pour infliger soit à leur parti soit au gouvernement des « votes d'avertissement » et des « votes-sanctions ».

Les électeurs français stables et instables entre 1973 et 1978  
selon le degré de proximité partisane (en %)

Proximité partisane	Stables gauche	Stables droite	Instables G → D	Instables D → G	Ensemble du corps électoral
1. Très éloignés.....	2	7	14	15	12
2. Pas du tout proches.....	13	23	28	30	21
3. Peu proches.....	16	21	28	21	20
4. Assez proches.....	39	38	25	28	32
5. Très proches.....	30	10	3	6	13
6. Sans réponse.....	0	1	2	0	2

\* Tableau établi, après simplification, d'après le tableau 57, p. 285, de France de gauche, vote à droite, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1981. Même si on exclut les « pas du tout proches » du regroupement des proximités « molles », on notera que les groupes 3 et 4 représentent environ la moitié des « instables », quel que soit leur itinéraire.

des « très proches » est plus élevée que chez les sympathisants des partis du centre gauche et du centre droit, mais, chez eux aussi, la proximité partisane a des degrés variables : chez les « très proches » 9 % seulement avaient voté Mitterrand dès le premier tour de 1981 mais ces pourcentages s'élevaient à 17 % pour les « assez proches » et 23 % pour les « peu proches » ; en ce qui concerne le vote en faveur de la liste Le Pen le 17 juin 1984, les pourcentages étaient de 0 % chez les « sympathisants » communistes « très » ou « assez proches » du PCF mais de 5 % chez ceux s'en déclarant « peu proches » (Sondage SOFRES « Sortie des urnes », 17 juin 1984).

Cette proportion finalement faible d'électeurs ayant une proximité ou un éloignement très fort à l'égard des partis, de même qu'en France la tendance au « centrisme » d'une fraction importante des électeurs modérément « proches » du PS, de l'UDF et du RPR, appellent quelques remarques.

La première, propre à la situation française, est que la quasi-disparition depuis 1970 d'un vrai centre politique autonome peut expliquer que les électeurs jadis attirés par ce centre (radicaux, MRP) n'approuvent qu'une proximité assez relative vis-à-vis du PS, de l'UDF et du RPR qui sont pour eux un « second choix », un choix contraignant par la structure de l'offre.

La seconde remarque est de portée plus générale. Les proximités partisans relatives et contraintes favorisent évidemment l'instabilité et la volatilité électorales. Mais la séquence causale est peut-être plus compliquée : n'est-ce pas le désir, de la part de certains électeurs habituels (même ceux du Parti communiste français) d'avoir un rapport moins captif avec leur parti, plus indépendant et plus « conditionnel », qui se traduit dans ces proximités « molles » ? S'agit-il, de façon encore plus générale, du désir d'un rapport « différent » à la politique ? La question n'a pas, à ma connaissance, de réponse décisive ; elle vaut cependant d'être posée pour mieux s'interroger sur ce que les enquêtes ont dans l'esprit lorsqu'ils répondent qu'ils « s'intéressent assez peu à la politique » ou que « la politique est une chose trop compliquée... ». Ce type de réponses, généralement interprété comme l'indice d'une reconnaissance d'incompétence et d'une « délégation de soi » aux agents acceptés du champ politique, n'empêche pourtant pas ceux qui les fournissent de saisir, par exemple, l'occasion d'une élection (et pas n'importe laquelle, ... ce qui indiquerait qu'ils ne sont pas si « incompétents » qu'on le dit !) pour infliger soit à leur parti soit au gouvernement des « votes d'avertissement » et des « votes-sanctions ».

Les électeurs français stables et instables entre 1973 et 1978 selon le degré de proximité partisane (en %)

Proximité partisane	Stables gauche	Stables droite	Instables G → D	Instables D → G	Ensemble du corps électoral
1. Très éloignés.....	2	7	14	15	12
2. Pas du tout proches.....	13	23	28	30	21
3. Peu proches.....	16	21	28	21	20
4. Assez proches.....	39	38	25	28	32
5. Très proches.....	30	10	3	6	13
6. Sans réponse.....	0	1	2	0	2

\* Tableau établi, après simplification, d'après le tableau 57, p. 285, de *France de gauche, vote à droite*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1981. Même si on exclut les « pas du tout proches » du regroupement des proximités « molles », on notera que les groupes 3 et 4 représentent environ la moitié des « instables », quel que soit leur itinéraire.

### Structure de l'offre électorale nature et enjeu de l'élection

Alain Lancelot dit très justement du comportement électoral qu'il n'est pas un comportement totalement autonome et expressif, mais - quel que soit le désir de l'électeur - un « comportement sous contrainte » parce qu'il est sollicité et soumis à des contraintes sur lesquelles l'électeur n'a pas de pouvoir<sup>1</sup>.

Imaginons un pays où, pour diverses raisons, existent depuis près d'un siècle deux grands partis se partageant à eux seuls et de façon presque égale sur la longue durée entre 80 et 95 % des suffrages exprimés et où le mode de scrutin est toujours, en toute circonstance, un suffrage majoritaire à un seul tour. Les électeurs ne pourront exprimer leur insatisfaction de cette situation que de trois façons : en s'abstenant épisodiquement ou perpétuellement, en votant (en pure perte) pour des indépendants et des petits partis peu performants, en votant pour des candidats de partis différents selon la nature de l'élection (présidentielle, législative, régionale, municipale). En revanche, s'ils sont mécontents de la politique du parti pour lequel ils ont voté lors des élections précédentes, ils peuvent à l'élection suivante renverser leur vote au profit du parti concurrent.

On peut maintenant envisager une situation différente. Un pays où le scrutin est majoritaire à deux tours (offrant donc à l'électeur un vote de premier choix et, éventuellement, un vote de second choix), où les partis sont non seulement plus nombreux mais plus mouvants (apparition, disparition), où ces partis s'allient, se coalisent, se désistent, rompent les coalitions, où un niveau élevé d'abstention peut entraîner indirectement pour un parti son élimination au second tour. Une telle situation fournit à l'électeur, même s'il n'a pas la tête très stratégique, une gamme plus étendue de moyens d'exprimer son insatisfaction que dans le premier cas, car l'offre électorale y est infiniment plus riche et moins rigide.

Pour généraliser : lors d'une élection, l'électeur, comme lorsqu'il « choisit » le parcours scolaire de ses enfants, ses loisirs, son journal et son programme de télévision, fait certes un choix plus ou moins « conditionné » par sa condition sociale, ses pratiques religieuses, son niveau d'instruction, ses socialisations antérieures ; mais il est aussi obligé de tenir compte de tous les éléments composant l'offre électorale du moment (l'électeur de droite français, de 1945 à 1947, avait

1. *Op. cit.* in Grawitz (M.), Leca (J.), *Traité...*, t. 3, p. 412.

peu d'autre choix que de voter pour le MRP, le sympathisant communiste britannique est presque toujours obligé de voter travailliste. Or parmi ces éléments se trouvent non seulement ceux que nous avons évoqués mais d'autres encore : niveau de l'élection, notoriété du parti ou du candidat, résultat de l'élection précédente et temps écoulé depuis cette dernière, etc.<sup>1</sup>.

D'autres facteurs que la structure de l'offre politique contribuent tout autant à faire du choix de l'électeur une décision politique.

Le « vote protestataire », comme le prétendu « vote de la peur » de juin 1968 en France, a mauvaise réputation... Pourtant, de tels votes comme le vote de « ralliement » au parti au pouvoir et comme le « vote d'avertissement », s'ils sont quelquefois des infidélités passagères, n'en sont pas moins des actes politiques inspirés par la volonté de faire passer un message aux autorités politiques et ils expriment un jugement, qui, avec une logique plus ou moins explicitée, est lié à la situation politique du moment. Il est vrai que le « vote d'avertissement », ou l'« abstention d'avertissement », s'exprime plus facilement lors d'élections « intermédiaires » (*mid-term elections*, élections partielles, élections locales) et lors d'élections sans grand enjeu immédiat (élections européennes) : l'électeur sait que gouvernement et chefs de partis seront très attentifs à ces « sondages » en grandeur réelle ; lui-même ne ressentira guère de culpabilité s'il s'abstient ou vote pour un parti autre que le « sien » (mais nous avons vu combien les « très proches » et les « très lointains » sont peu nombreux).

Le vote est enfin « décidé » sur la base de certaines questions qui peuvent prendre pour les électeurs un relief tout à fait particulier (*salient issues*) et qui, de ce fait, justifient pour certains d'entre eux un changement d'« allégeance »<sup>2</sup>.

Bien des exemples sont évidemment en mémoire (guerre d'Algérie pour les électeurs français, crise de 1930, guerre du Vietnam et Watergate pour les électeurs américains, écrasement de l'insurrection de Budapest et invasion de l'Afghanistan pour certains communistes français, etc.). A certains moments surgissent de « nouveaux problèmes » qui, réels ou imaginaires, fixent durablement l'attention : l'insécurité

1. Ceci est analysé finement par Grunberg (G.), *op. cit.*, voir p. 305, note 2. C'est le genre d'analyses que l'on trouve couramment dans des revues telles que *Pouvoirs* et la *Revue politique et parlementaire*.

2. L'ébranlement est souvent décelable à l'avance, à travers les sondages, lorsqu'on constate les changements de priorité des enquêtés sur l'importance pour eux de certaines questions et lorsqu'on voit augmenter le nombre des opinions « discordantes » par rapport aux positions de « leur » parti.